

# ovinquébec



- 
- ▶ *Prix de reconnaissance de l'agence de vente des agneaux lourds, page 14*
  - ▶ *L'Exportation une avenue de marché intéressante pour les éleveurs du Québec, page 15*
  - ▶ *Constats et réalisations d'un projet terminé : Réflexion sur les modèles de production dans le secteur ovin (2019-2022), page 33*
-

# SOMMAIRE

Hiver 2023, volume 23, numéro 1

- 03 Éditorial** | Retour sur l'AGA 2022
- 04 Mot du directeur général par intérim** | Enfin ensemble!
- 06 Actualités** | Bêles nouvelles
- 11 Marché** | Tableau de bord, ventes des agneaux de lait et légers à l'encan et en Ontario
- 13 Agence de vente** | Prix des agneaux lourds
- 14 Agence de vente** | Prix de reconnaissance de l'agence de vente des agneaux lourds
- 15 SEMRPQ** | L'Exportation une avenue de marché intéressante pour les éleveurs du Québec
- 18 Promotion** | Survol des activités promotionnelles à venir
- 19 CEPOQ** | Car le monde et les temps changent
- 20 Santé** | Mes agneaux ont des « feux sauvages »
- 22 Tableau** | Programme québécois d'assainissement maedi-visna
- 24 Vulgarisation** | La formation sur les euthanasies à la ferme pour les secteurs ovin et caprin : un franc succès!
- 27 Q&R** | La Question du PublicOvin
- 28 Génétique** | La génétique : tournée vers l'avenir
- 30 Témoignage d'éleveur** | Patrick Frappier & Natacha Breton de la Bergerie des Chapelets inc
- 32 Projet/Génétique** | Nouvelles fiches de races/croisements version 2.0
- 33 Industrie** | Constats et réalisations d'un projet terminé : Réflexion sur les modèles de production dans le secteur ovin (2019-2022)



Photo : Aurélien L'Hoost

---

Les opinions émises dans la revue n'engagent que leurs auteurs. LEOQ se réserve le droit de refuser toute insertion (article, publicité, etc.) sans avoir à le justifier.

---

Retourner toute correspondance ne pouvant être livrée au Canada à :  
Les Éleveurs d'ovins du Québec  
Maison de l'UPA  
555 boulevard Roland-Therrien, bureau 545  
Longueuil QC J4H 4E7  
Téléphone : 450 679-0530  
Courriel : info@agneaudeauquebec.com

CONVENTION DE LA POST-PUBLICATION  
NO° 40049100



## Éditeur

Les Éleveurs d'ovins du Québec (LEOQ)

Tél. : 450 679-0540

ovinquebec.com

agneaudeauquebec.com

## Partenaires

Centre d'expertise en production ovine du Québec (CEPOQ)

Tél. : 418 856-1200

info@cepoq.com ■ cepoq.com

Société des éleveurs de moutons de race pure du Québec (SEMRPQ)

Téléphone : 418 359-3832

semrpq@cepoq.com ■ semrpq.net

## ABONNEMENT OU ANNONCEURS :

Marion Dallaire, mdallaire@upa.qc.ca ou  
450-679-0540, poste 8332

## En page couverture :

Photographie de LEOQ prise à la Bergerie des Neiges

## Rédacteurs

Julie Baillargeon

Marie-Josée Cimon

Marion Dallaire

Pierre Lessard

Yanic Lessard

Marie-Claude Litalien

Nicolas Martel-Bouchard,

Cathy Michaud

Gaston Rioux

Amélie St-Pierre

Alain Trudeau

## RETOUR SUR L'AGA 2022

PIERRE LESSARD, PRÉSIDENT



*Le 25 novembre avait lieu l'assemblée générale annuelle des éleveurs d'ovins du Québec. Cet événement est le moment de l'année où les délégués des dix régions sont réunis pour prendre connaissance des différents dossiers traités et donner les orientations au conseil d'administration pour l'année suivante.*

2022 aura débuté avec des dossiers difficiles pour le conseil d'administration de LEOQ. La faillite d'un acheteur au mois de février et les difficultés d'un autre acheteur d'importance ont amené le conseil d'administration à prendre des décisions difficiles. C'est pour cette raison que j'ai demandé à Patrick Lareau directeur des affaires institutionnelles de l'UPA de venir faire une présentation sur le rôle des administrateurs de LEOQ... le double chapeau que plusieurs ne voient que lorsque qu'ils sont confrontés à la dure réalité de représenter une région, et celle de prendre une décision pour le collectif.

Plusieurs résolutions ont été mises à l'étude cette année. Les orientations prises, certaines concernant plus de communication des discussions du CA et rapidement réfléchir et revoir la vie syndicale au sein de notre organisation. Une décision plus difficile, mais qui devait être abordée, le plan conjoint avait payé une facture aux producteurs de bovins du Québec qui administraient le programme de paiement anticipé pour LEOQ. Les délégués en assemblée ont pris la décision que cinquante pour cent de la facture devait être payée par le plan conjoint pour les délais à traiter le dossier et l'autre cinquante pour cent par les producteurs participant au programme pendant cette période.

Malgré des décisions difficiles, une journée d'assemblée bien remplie qui s'est très bien déroulée. En plus du professionnalisme des délégués, il faut retenir le travail accompli par les permanents pour organiser un événement comme celui-là. J'en profite pour remercier Alain Trudeau notre directeur général par intérim qui s'assurait du bon déroulement de l'assemblée et Jean-Philippe Deschênes-Gilbert qui terminait son mandat à la direction générale avec LEOQ.

Le 28 novembre, un conseil d'administration s'est tenu où avait lieu l'élection de l'exécutif, et dès le 12 décembre, le conseil d'administration se réunissait à Bécancour pour une première séance de travail portant sur l'étude du budget 2023, la mise en place des comités de travail et des discussions sur la gouvernance et orientations.

*En terminant, j'espère que vous avez passé de très joyeuses fêtes et je vous souhaite une très bonne année 2023!*

A handwritten signature in black ink, reading "Pierre Lessard".





## ENFIN ensemble!

ALAIN TRUDEAU, DIRECTEUR GÉNÉRAL PAR INTÉRIM, LEOQ

*Avec la pandémie maintenant derrière nous, c'était grandement apprécié d'avoir l'Assemblée générale annuelle en présentiel. Les éleveurs et producteurs, toute production confondue, aiment discuter et échanger pour faire avancer les choses. Près de 75 personnes étaient présentes au Centrexpo Cogéco de Drummondville. L'AGA était aussi accessible en mode visioconférence pour ceux qui ne pouvaient s'y présenter en personne.*

Trois conférences ont eu lieu durant l'assemblée. D'abord avec monsieur Paul Doyon, 1<sup>er</sup> vice-président de l'UPA qui a fait un tour d'horizon de l'organisation. Puis il y a eu une présentation de Me Patrick Lareau sur la gouvernance des organismes. Et finalement, une conférence sur les coûts de production avec monsieur Jean-François Drouin du CECPA. Le Ministre de l'Agriculture, l'Honorable André Lamontagne ne pouvant être avec nous, nous a fait parvenir son message par vidéo.

Grosse après-midi de travail avec pas moins de 18 résolutions à débattre; dont deux touchant les règlements de mise en marché et ceux des contributions. La première donnait essentiellement plus de flexibilité, de latitude et de prévisibilité aux producteurs de l'agence au niveau des délais. L'autre visant le règlement des contributions assurait un meilleur encadrement des sujets reproducteurs et sujets de vente directe et permettait de rehausser les efforts de promotion; le tout sans pénaliser les producteurs pour des agneaux confisqués. Les deux résolutions touchant aux règlements furent



adoptées et entreront en vigueur lors de l'approbation donnée par la Régie des marchés agricoles et alimentaires du Québec.

Du côté des 16 autres résolutions, 9 furent adoptées. Deux résolutions portaient sur l'importance d'améliorer la communication à tous les niveaux. Il va de soi que la communication est la clé dans n'importe quelle organisation et déjà un recadrage s'est amorcé. Les autres résolutions adoptées incluaient une accessibilité plus rapide aux données de classification, ce qui devrait être résolu avec le nouveau logiciel de l'agence; une demande au MAPAQ pour un programme de soutien au démarrage pour les nouveaux producteurs de plus de 40 ans et une autre pour s'assurer que la Financière agricole

du Québec soutienne toutes les races dans les démarrages et non pas seulement certaines; une autre à la Financière pour que la compensation soit réévaluée à la hausse; une concernant le transport et l'abattage des animaux fragilisés; une pour l'homologation du produit ClariFly au Canada pour contrer la mouche charbonneuse et enfin l'appui à la SEMRPQ pour le volet génomique.

Malgré le fait que certaines résolutions aient été défaites, il n'en demeure pas moins qu'elles apportent quand même une réflexion au niveau de l'organisation et de ses membres. *Et c'est vraiment en discutant et en échangeant que l'on peut faire progresser les choses à LEOQ... tous ensemble ! ■*

# SUIVI DES MODIFICATIONS AU RÈGLEMENT ET RÉSOLUTIONS ADOPTÉES À L'AGA DU 25 NOVEMBRE 2022

## MODIFICATION

### Règlement sur les contributions

- D'ADOPTER le Règlement modifiant le Règlement sur les contributions des producteurs d'ovins dont le texte est joint en annexe;
- DE MANDATER la direction afin qu'elle le transmette à la Régie des marchés agricoles et alimentaires du Québec et accomplisse tout acte nécessaire en vue de son approbation et sa publication dans les plus brefs délais à la Gazette officielle du Québec.

## RÉSOLUTIONS

### Meilleure communication entre les producteurs et LEOQ

- De mettre en place un processus de communication qui améliorera la transparence et le niveau d'information dans la filière ovine québécoise.
- D'avoir des comptes-rendus des rencontres pour les régions.
- Que les présidents reçoivent les procès-verbaux des comités exécutifs, afin d'être en mesure d'assurer leur mandat comme président ou représentant de la région et de rapporter les informations nécessaires.

### Accessibilité rapide aux données de classification des agneaux

- De donner aux producteurs l'accès aux informations liées à la classification dans les mêmes délais que les acheteurs jusqu'à ce que la plateforme internet promise soit en fonction.

### Implantation d'une procédure pour un suivi adéquat des résolutions

- D'intégrer systématiquement à l'ordre du jour de l'AGA provinciale un suivi du cahier des résolutions de l'année précédente.
- De trouver une procédure visant à faire un suivi des résolutions des années antérieures afin que les demandes des producteurs ne tombent pas dans l'oubli.
- De rendre disponible un document informant les producteurs et productrices des différentes actions posées pendant l'année.

### Programme de démarrage

- D'intervenir auprès du MAPAQ pour qu'il crée un programme de soutien au démarrage en production ovine accessible aussi au plus de 40 ans.

### Financement au démarrage en production ovine

- D'intervenir auprès du MAPAQ pour que la Financière agricole du Québec ne soutienne pas que des projets pour certaines races de mouton.

### Majoration de la compensation pour l'étude du coût de production

- De faire des pressions auprès de la FADQ, pour que la compensation soit réévaluée à la hausse selon la hausse des salaires et du coût de l'inflation, selon la complexité des tâches demandées.

### Transport et abattage des animaux fragilisés

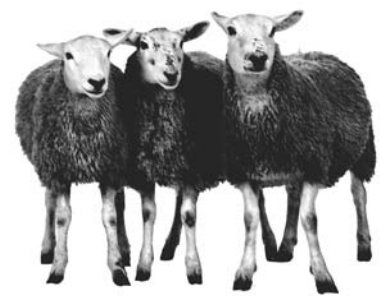
- De trouver avec le MAPAQ, une alternative d'abattage en attendant de remettre des abattoirs mobiles viables, pour nos entreprises dans différentes régions afin d'éviter le gaspillage alimentaire.
- De clarifier la zone grise de l'état des animaux à l'embarquement afin d'éviter des avertissements ou des amendes.
- Faire des pressions auprès de l'Agence Canadienne et du MAPAQ, afin de trouver des solutions pour éviter le gaspillage alimentaire et d'avoir la possibilité d'abattre dans un abattoir de proximité dans le cadre des journées spécialisées avec supervision des médecins vétérinaires.

### Demande d'homologation du ClariFly

- De faire pression sur l'ACIA pour faire homologuer le ClariFly pour le contrôle de la mouche charbonneuse au Canada

### Appui pour la SEMRPQ dans son rôle de leader dans le dossier génomique

- D'appuyer la SEMRPQ dans son rôle de leader dans le dossier génomique
- Que les bénéficiaires qu'elle pourrait en tirer puissent accompagner l'association financièrement et revenir à l'élevage.



### RON | **Pierre Lessard réélu président du Réseau ovin national**

Lors de l'assemblée générale annuelle du Réseau ovin national (RON) le 29 novembre dernier, le président de LEOQ, Pierre Lessard a été reconduit dans ses fonctions de président du Réseau ovin national. Le vice-président élu est John Hemsted de l'Ontario Sheep Federation.

Lors de la table ronde sur les activités des régions membres, monsieur Lessard a commenté sur l'excellente assemblée générale annuelle regroupant près d'une centaine de personnes en présentiel et en virtuel à Drummondville le 25 novembre dernier, les prix remis par l'agence de vente et sur le projet de plateforme intelligente Agneau Info. Monsieur Alain Trudeau, directeur général par intérim, amena également la motion faite à l'AGA de LEOQ sur le produit ClariFly contre la mouche charbonnière et le support du RON dans le dossier.

La question du vermifuge Startect a également été soulevée puisque ce produit n'est plus commercialisé au Canada. Pierre Lessard en discutera avec le CEPOQ pour voir si des produits alternatifs existent.

Le Réseau ovin national est constitué des organisations du Québec, de l'Ontario et de l'Alberta. En plus de messieurs Lessard et Trudeau, Christian Beaudry siège également au RON. Le Réseau ovin national se réunit le dernier jeudi du mois.



### LEOQ | **Le conseil d'administration 2022-2023**

Pierre Lessard, président	Yves Côté Abitibi/Témiscamingue
Christian Beaudry Montréal	Ludovic Juillet Lanaudière
Sacha Côté Estrie	Éric Lamontagne Chaudière-Appalaches et Québec
Alexis Richard Gaspésie	Jimmy Lapointe Saguenay/Lac-St-Jean
Alexandre Anctil Bas-Saint-Laurent	Christophe Lepage Centre-du-Québec
	Henry Steiner Outaouais-Laurentides

*LEOQ souhaite la bienvenue à 3 nouveaux membres du conseil d'administration :*

- ▶ Monsieur Alexandre Anctil, Bas-Saint-Laurent
- ▶ Monsieur Christophe Lepage, Centre-du-Québec et de la Mauricie
- ▶ Monsieur Henry Steiner, Outaouais-Laurentides

*Le comité exécutif de LEOQ 2022-2023 :*

Pierre Lessard, président  
Christian Beaudry, 1<sup>er</sup> VP  
Sacha Côté, 2<sup>e</sup> VP  
Alexis Richard, membre

## Fromage | **Sélection Caseus**

Lors d'un gala tenu le 2 novembre dernier, les prix des gagnants du concours Sélection Caseus 2022 ont été remis. Le concours Sélection Caseus met en vedette le fromage. Il vise à reconnaître et à valoriser l'excellence des fromagers du Québec.

Mainte fois primé, le Zacharie Cloutier a de nouveau remporté le Caseus d'Or, soit le prix du meilleur fromage du Québec. Le Zacharie Cloutier est le premier fromage créé par la Fromagerie Nouvelle-France en 2010. Le lait utilisé pour la fabrication des fromages vient de la Bergerie Nouvelle-France.

*Félicitations à la Bergerie Nouvelle-France et à la Fromagerie Nouvelle-France !*

- ➔ Pour en savoir plus sur le concours Sélection Caseus : [caseus.ca](http://caseus.ca)
- ➔ Pour en savoir plus sur le fromage Zacharie Cloutier : [fromagerienouvellefrance.com](http://fromagerienouvellefrance.com)



Photo : Les représentants de la Fromagerie Nouvelle-France reçoivent le Caseus Or des mains de M. André Lamontagne, ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Agriculture et ministre responsable de la région du Centre-du-Québec. [www.caseus.ca](http://www.caseus.ca)



## Nomination | **Directeur général par intérim**

LEOQ est heureuse d'annoncer la nomination d'Alain Trudeau comme directeur général par intérim. Alain a œuvré plus de 35 ans dans le secteur agricole, notamment au sein d'une association de race laitière et auprès d'une compagnie de génétique laitière.

Alain occupe le poste de directeur général par intérim à compter d'aujourd'hui. Il accompagnera également LEOQ dans le processus de sélection d'un nouveau directeur. Depuis une semaine, Alain s'est familiarisé aux dossiers de LEOQ en compagnie de Jean-Philippe, le directeur général sortant.

*Bienvenue Alain !*

## DÉPART | **Directeur général**

En octobre dernier, monsieur Jean-Philippe Deschênes-Gilbert a quitté son poste de directeur général. Son passage à LEOQ fut très apprécié de tous et chacun. Monsieur Deschênes-Gilbert occupe désormais un poste aux Producteurs de lait du Québec. L'équipe des Éleveurs d'ovins tient à lui souhaiter tout le succès possible dans ses nouveaux défis.

*Merci Jean-Philippe !*

## PRIX RECONNAISSANCE GENOVIS PANCANADIEN

**Félicitations!**

### Race terminale

	Ferme	Race	Province
1	Stonehill Sheep	Suffolk	ON
2	Larry Mastine	Suffolk	QC
3	Sandy Hill Charollais	Charollais	AB

### Race maternelle

	Ferme	Race	Province
1	Le Biscornu	Icelandic	QC
2	Rising Oak Dorsets	Dorset	ON
3	McDermit Ranch	Dorset	SK

### Race prolifique

	Ferme	Race	Province
1	Ferme Ovimax Senc.	Arcott Rideau	QC
2	Salt Breeze Farms	Arcott Rideau	IPE
3	Lamb Lady Farm	Arcott Rideau	ON

### Commercial

	Ferme	Race	Province
1	Bergerie Alexandre Murray	Commercial	QC
2	Brubacher Ovine	Commercial	ON
3	Backbone Ranch	Commercial	AB



2022



## Formation | **Une visite des employés de LEOQ à la Bergerie des Neiges**

À la fin d'octobre dernier, l'équipe des Éleveurs Ad'ovins du Québec a visité la Bergerie des Neiges. L'entreprise a vu le jour en 1985 par ses fondateurs, madame Desneiges Pepin et monsieur Pierre Juillet et depuis plusieurs années, leur fils, monsieur Ludovic Juillet y a pris part. En plus de l'élevage d'agneaux, l'entreprise a une boucherie sur place et accueille les clients.

Les employés ont pu poser leurs questions à monsieur Juillet durant la visite guidée. Une visite enrichissante qui a permis à chacun de voir les enjeux de la production ovine.

*Merci à Ludovic pour cette visite enrichissante !*



Photo : Fidjie Martell, Ludovic Juillet, Yanic Lessard, Jean-Philippe Deschênes-Gilbert, Karl Poupart-Landry et Karina Sanschagrin. Absente de la photo : Marion Dallaire



**Nous vous offrons une vision globale de votre entreprise grâce à notre expertise**

**Service agronomique en production ovine, caprine et bovine**

### **Suivi technique de votre troupeau :**

- Suivi et conseils en alimentation
- Suivi génétique
- Régie d'élevage
- Croquis en aménagement de bâtiments
- Élaboration de diagnostic en bien-être animal
- Propositions pour une transition vers la production biologique

### **Service-conseils en gestion :**

- Production de plans d'affaire visant le démarrage, une transition ou le transfert d'entreprise
- Accompagnement en démarrage d'entreprise
- Orientation et accompagnement dans le cas de difficultés financières
- Élaboration de plans de redressement d'entreprise
- Formulation et justification d'une demande d'aide financière pour les institutions concernées

*En alliant le suivi technique, combiné à vos données technico-économiques et financières, il est possible d'obtenir une vision globale de votre entreprise et de vous guider vers la réalisation de vos objectifs. Peu importe votre position géographique, contactez moi, il nous fera plaisir de vous servir.*

**Stéphane Dumais, agronome**  
**418-730-6072 / [spdumais6@gmail.com](mailto:spdumais6@gmail.com)**

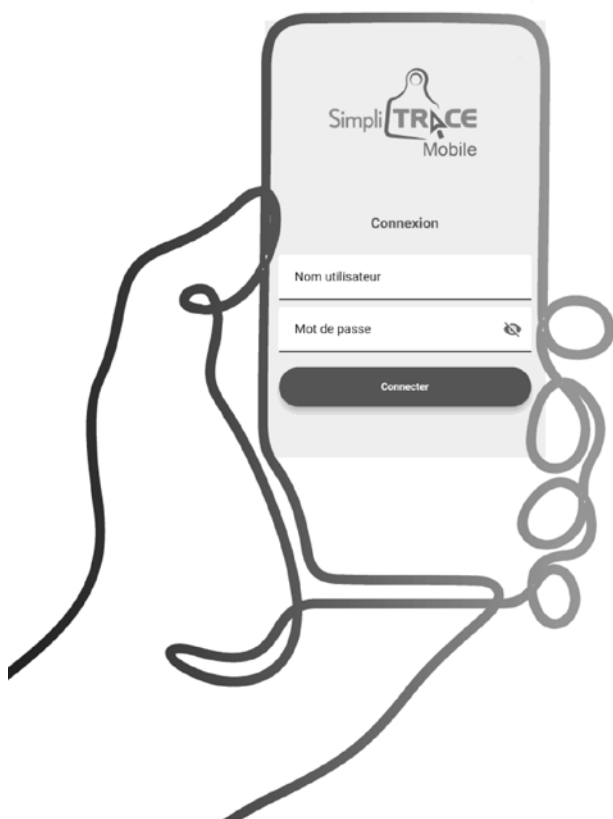


# Attestra

 ON ÉLÈVE  
LA CONFIANCE

## SimpliTRACE Mobile

RENOUVELLE SON IMAGE



Toujours aussi polyvalente et pratique, l'application  
**SimpliTRACE MOBILE**  
est maintenant plus conviviale.

Un de nos agents pourra vous assister lors de l'installation ou de l'utilisation de SimpliTRACE Mobile, en cas de besoins.

### SOUTIEN TECHNIQUE D'ATTESTRA

Du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 30 (sauf les jours fériés)

Téléphone sans frais : 1 866 270-4319

Courriel : sac@attestra.com

## UNE SOLUTION ADAPTÉE À VOS BESOINS

Imaginez pouvoir accéder à votre inventaire d'identifiants et au sommaire de vos déclarations de traçabilité en tout temps et partout à partir de votre téléphone intelligent!

L'application fonctionne avec ou sans connexion Internet. Vos déclarations seront prêtes à envoyer dès que votre téléphone captera une connexion réseau.

## POURQUOI UTILISER SimpliTRACE MOBILE?

**SimpliTRACE Mobile** est une application pour iPhone et Android qui permet aux producteurs du Québec d'accéder à la liste complète des identifiants de leur dossier et de faire tous les types de déclarations de traçabilité.

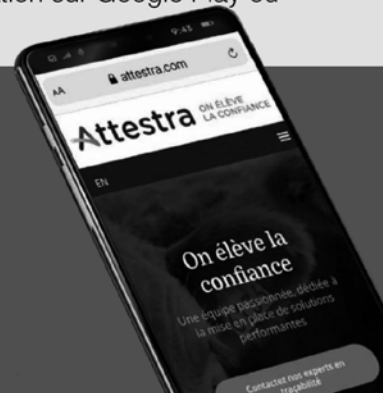
**Gratuit, sécuritaire, convivial et polyvalent**, cet outil se synchronise avec votre compte **SimpliTRACE** et enregistre automatiquement vos informations à vos dossiers de traçabilité chez Attestra. Vous pouvez consulter vos déclarations de n'importe où.

**Pour passer à la vitesse supérieure**, vous pouvez aussi jumeler **SimpliTRACE Mobile** à un lecteur RFID \* : les données lues par le lecteur seront transférées et stockées temporairement sur votre téléphone, éliminant les risques d'erreurs de transcription. Encore quelques clics et votre déclaration sera transmise et enregistrée à votre dossier!

\* Certaines conditions s'appliquent. Visitez notre site Web pour plus de détails.

## COMMENT OBTENIR SimpliTRACE MOBILE?

- 1- Communiquez avec un agent du Service à la clientèle d'Attestra pour créer votre compte SimpliTRACE;
- 2- Assurez-vous d'avoir accès à vos données mobiles sur votre téléphone intelligent;
- 3- Téléchargez l'application sur Google Play ou Apple Store.



## Tableau de bord

Les données du tableau de bord ont été compilées pour les 48 premières semaines de l'année 2022. Voici les 5 points à retenir :

VOLUME LOURD-QC	VOLUME LEGER	VOLUME LAIT	QC- PRIX MOYEN LOURD	QC- PRIX MOYEN DU LEGER
<b>54335</b>	<b>65600</b>	<b>5965</b>	<b>12.40 \$</b>	<b>15.87 \$</b>
↓ -4.19 %	↑ 9.38 %	↓ -23.13 %	↑ 1.58 %	↓ -7.74 %

Semaines 1 à 48

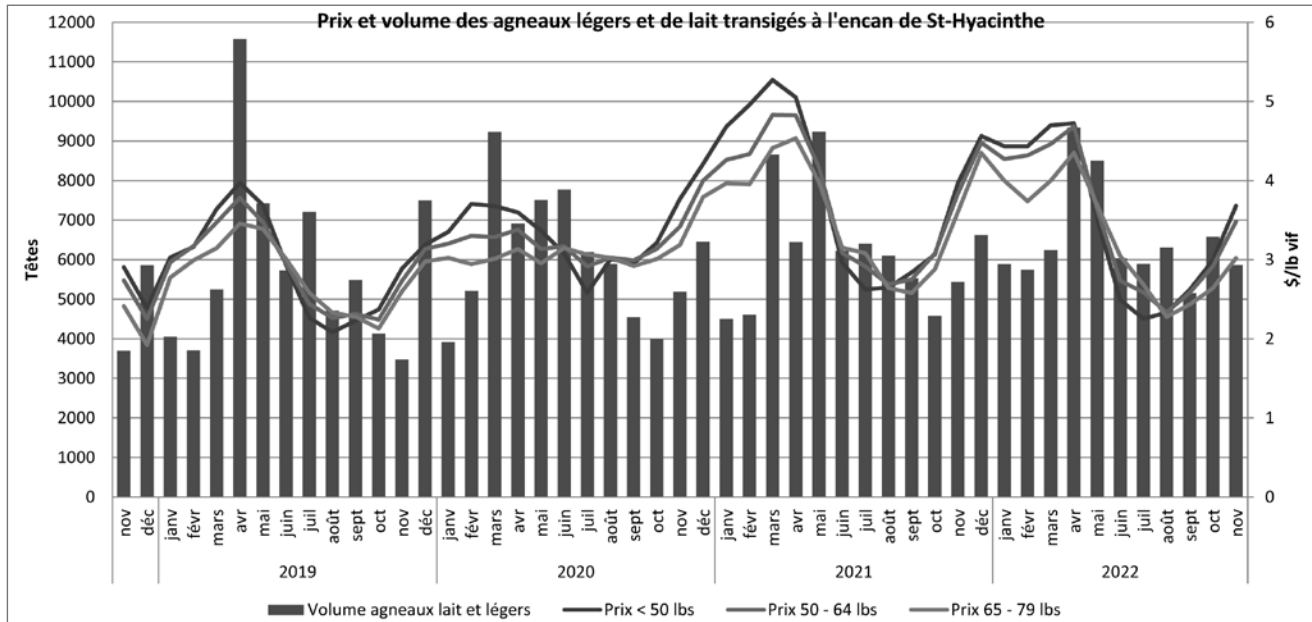
MESURE	CETTE ANNÉE (2022)	ANNÉE DERNIÈRE (2021)	VARIATION EN %	TENDANCE SUR 5 ANS
VOLUME LOURD-QC	54 335	56 710	↓ -4.19 %	
VOLUME ENGAGEMENT ANNUEL	44 890	47 510	↓ -5.51 %	
VOLUME HEBDOMADAIRE	9 422	9 182	↑ 2.61 %	
NOMBRE TOTAL DE CONDAMNATION	79	165	↓ -52.12 %	
POIDS MOYEN	23.48	23.13	↑ 1.51 %	
MOYENNE DE CONFORMATION	3.84	3.81	↑ 0.95 %	
GRAS MOYEN	13.21	12.32	↑ 7.16 %	
POIDS TOTAL VENDU (KG)	1 275 888.59	1 311 817.22	↓ -2.74 %	
REVENU TOTAL BRUT	15 817 825.74 \$	16 010 441.98 \$	↓ -1.20 %	
INDICE MOYEN	99.13	100.62	↓ -1.48 %	
VOLUME LEGER	65 600	59 976	↑ 9.38 %	
VOLUME LAIT	5 965	7 760	↓ -23.13 %	
VOLUME TOTAL D'AGNEAUX	125 900	124 446	↑ 1.17 %	
QC- PRIX MOYEN LOURD	\$12.40	\$12.20	↑ 1.58 %	
QC- PRIX MOYEN DU LEGER	\$15.87	\$17.21	↓ -7.74 %	
QC- PRIX MOYEN DU LAIT	\$16.40	\$18.25	↓ -10.12 %	

### Voici les 5 points à retenir :

1. Le nombre d'agneaux lourds vendus lors des 48 premières semaines a diminué de 4,19 % comparativement à pareille date en 2021. Le nombre d'agneaux légers a quant à lui augmenté de 9,38 %. Au total, on comptabilise une augmentation de 1,17 % du nombre d'agneaux vendus en 2022;
2. Le poids moyen des agneaux lourds a augmenté de 1,51 % pour se situer à 23,48 kg;
3. Le revenu total brut est en diminution de 1,20 %. Malgré un prix moyen 2022 supérieur à 2021, le nombre d'agneaux lourds vendus a diminué, et donc le nombre de kg produits. Cette diminution de volume est supérieure à la hausse de prix, cette situation explique donc cette diminution du revenu total brut;
4. Le prix moyen des agneaux lourds est de 12,40 \$/kg, ce qui représente une hausse de 1,58 % comparativement à 2021. Il est important de noter que la formule de prix 2022 a joué son rôle en décrochant à la hausse pour la première moitié de l'année et par la suite à la baisse pour trois périodes consécutives lors de l'été afin d'avoir une meilleure représentativité du marché.
5. Les prix de l'agneau léger et de l'agneau de lait sont en diminution de 7,74 % et 10,12 % respectivement. ■

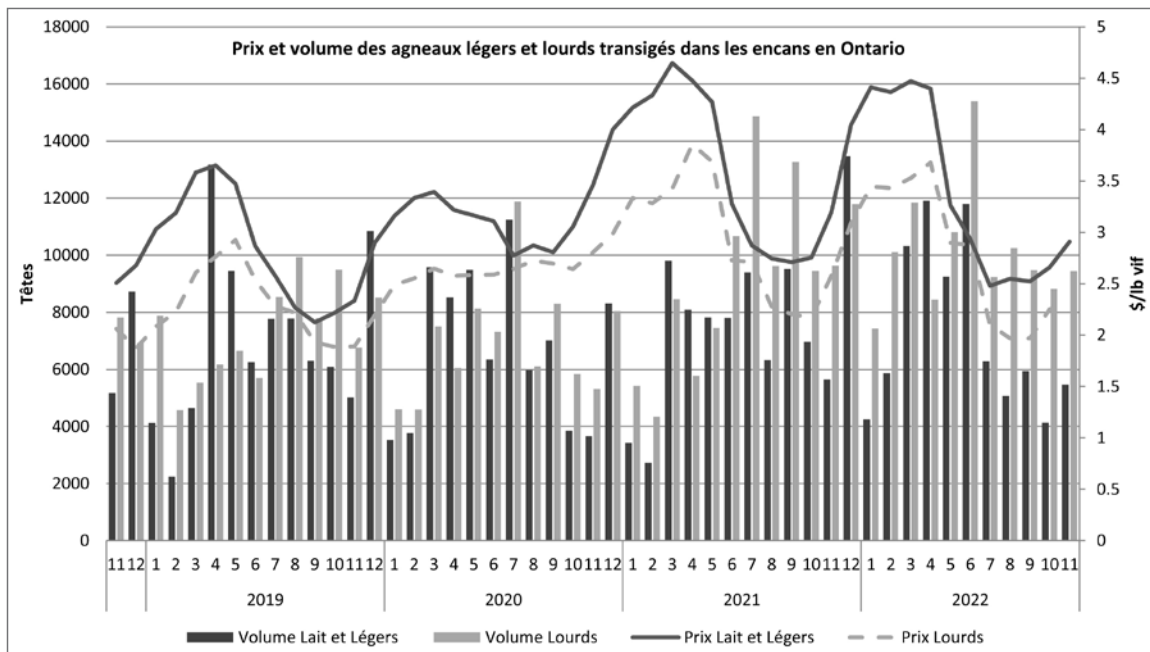
## Ventes des agneaux de lait et légers à l'encan de Saint-Hyacinthe

Depuis le début de l'année 2022 (janvier à novembre), le volume d'agneaux de lait et légers transigés à l'encan de Saint-Hyacinthe est de 71 565 agneaux, ce qui représente une augmentation de 5,65 % comparativement à la même période en 2021. Du côté du prix, le prix moyen de janvier à novembre 2022 est de 3,40 \$/lb en baisse de 7,9 % comparativement à 2021. La tendance des prix 2022 est très similaire à celle de 2021. Suite à l'atteinte des prix plafond au printemps, les prix de l'ensemble des catégories ont chuté drastiquement jusqu'en été. Vers la fin de l'été, l'ensemble des prix ont commencé leur remontée. Cette situation s'est produite en 2021 et 2022. ▼



## Ventes d'agneaux en Ontario

Similaire aux marchés du léger à l'encan de Saint-Hyacinthe, le prix des agneaux légers et lourds aux encans en Ontario suivent des tendances similaires à celle de 2021. Lors des années 2021 et 2022, les prix ont atteint un sommet au début du printemps pour ensuite dégringoler jusqu'à la fin de l'été. Lors de ces années, le début de l'automne représentait une remontée des tendances de prix. Le prix moyen des agneaux légers en 2022 est inférieur de 6,4 % comparativement à pareille date en 2021, s'établissant à 3,36 \$/lb. Du côté du marché du lourd, le prix moyen 2022 est inférieur de 5,8 % comparativement à 2021, à 2,76 \$/lb. Pour ce qui est des volumes totaux transigés aux encans en Ontario, ils s'établissent à 191 506 têtes en 2022, une hausse de 8,5 % comparativement à 2021. ▼



# PRIX DES AGNEAUX LOURDS

YANIC LESSARD, DIRECTEUR DE LA MISE EN MARCHÉ, LEOQ

## Prix mensuel des agneaux lourds 2022

Période de livraison	Date	Prix contrat (\$/kg)	Prix hebdo (\$/kg)	Prix pool prod moyen (\$/kg)	% d'agneaux ayant reçu le prix pool
1	2 au 29 janv.	13,94 \$	14,38 \$	14,21 \$	12 %
2	30 janv. au 26 févr.	14,26 \$	16,03 \$	15,62 \$	4 %
3	27 févr. au 26 mars	14,44 \$	16,28 \$	16,28 \$	11,6 %
4	27 mars au 23 avril	14,37 \$	17,05 \$	16,09 \$	10 %
5	24 avril au 21 mai	13,87 \$	16,98 \$	14,94 \$	7 %
6	22 mai au 18 juin	13,50 \$	17,39 \$	16,42 \$ <sup>1</sup>	10 %
7	19 juin au 16 juil	12,25 \$	13,24 \$	12,64 \$	16 %
8	17 juil au 13 août	13,03 \$	13,92 \$	13,42 \$	4,5 %
9	14 août au 10 sept	11,37 \$	10,29 \$	10,69 \$	12 %
10	11 sept au 8 oct	11,13 \$	9,60 \$	10,42 \$	11,4 %
11	9 oct au 5 nov	11,32 \$	9,44 \$	10,39 \$	14,5 %
12	6 nov au 3 déc	12,25 \$	10,93 \$	11,49 \$	14,6 %
13 <sup>1</sup>	4 déc au 31 déc	12,25 \$	11,09 \$	11,09 \$	21 %

Voici les prix pour les 13 périodes de livraison de l'année 2022. Il est important de se souvenir que le prix de base de la formule de prix est de 12,25\$/kg. Depuis le début de l'année, le mécanisme de décrochage de la formule s'est déclenché 7 fois à la hausse, 3 fois à la baisse et 3 périodes sans variation.

## Livraison mensuelle et prix moyen 2022

Période de livraison	Semaine	Nbre livrés 2022	Nbre livrés 2021	Variation %	Prix moyen payé aux producteurs \$/kg - 2022
1	Sem. 1 à 4	4 577	5 052	- 9,4 %	12,40 \$ <sup>2</sup>
2	Sem. 5 à 8	4 712	4 832	- 2,5 %	
3	Sem. 9 à 12	4 700	5 051	- 6,9 %	
4	Sem. 13 à 16	4 790	4 666	+ 2,7 %	
5	Sem. 17 à 20	4 538	4 240	+ 7 %	
6	Sem. 21 à 23	3 329	3 462	-3,8 %	
7	Sem. 25 à 28	4 682	4 633	+ 1 %	
8	Sem. 29 à 32	4 085	4 651	- 12,2 %	
9	Sem. 33 à 36	4 565	4 530	+ 0,7 %	
10	Sem. 37 à 40	4 687	4 685	0 %	
11	Sem. 41 à 44	4 613	4 757	- 3 %	
12	Sem. 45 à 48	4 790	4 995	- 4,1 %	
13 <sup>3</sup>	Sem. 49 à 51	1 439	1 341	+7,3 %	

Voici la variation du nombre d'agneaux livrés par période de livraison, comparativement à pareille date en 2021. ■

<sup>1</sup> En date de la semaine 49 (4 au 10 décembre)

<sup>2</sup> En date de la semaine 48 (27 novembre au 3 décembre)

<sup>3</sup> En date de la semaine 49 (4 au 10 décembre)

# Prix de reconnaissance de l'agence de vente des agneaux lourds

MARION DALLAIRE, CHARGÉE DE COMMUNICATION, LEOQ

Dans le cadre de l'AGA tenue les 24 et 25 novembre derniers, des prix ont été remis aux éleveurs qui démontrent une qualité et une constance dans la livraison des agneaux lourds qu'ils produisent. Les gagnants ont reçu leur prix lors d'un 5 à 7 organisé au Centrexpo Cogeco.

Pour déterminer les gagnants, l'agence de vente a analysé la moyenne d'indice des agneaux livrés par les producteurs selon des périodes déterminées, soit l'année 2022 et les trois dernières années (2020-2022). Par la suite, les producteurs étaient séparés en deux catégories, contrat de petite taille et contrat de grande taille, selon la médiane du nombre d'agneaux à contrat livrés.

Le président de LEOQ, monsieur Lessard, a dévoilé les gagnants et remis un trophée et un chèque à chacun.

Les Éleveurs d'ovins du Québec ont également souligné les 19 entreprises qui ont su faire preuve d'assiduité depuis 2008 :

- ➔ *Les Bergeries Malvibois & Newport SENC*
- ➔ *Ferme Jalec & Fille Inc.*
- ➔ *Guillaume Allaire*
- ➔ *Bergerie des Amours 9001-0489 Québec Inc.*
- ➔ *Bergerie Richelieu*
- ➔ *L'Agnellerie Inc.*
- ➔ *Ferme Belrick Inc.*
- ➔ *Ferme Édenique Inc.*
- ➔ *Bergerie Alexandre Murray*
- ➔ *Ferme Gisy senc.*
- ➔ *Bergerie des Anges Cornus (2020) inc.*
- ➔ *Laurébois Inc.*

PRIX ÉLITE MISE EN MARCHÉ	
<b>Meilleur indice pour l'année 2022</b>	
<b>Engagement annuel de petite taille</b>	
Les nominés sont...	<b>Grand gagnant :</b>
➔ <i>Bergerie des rêves SENC</i>	<b>Ferme Alizée</b>
➔ <i>Bergerie du Cap à l'Original</i>	
➔ <i>Ferme Alizée</i>	
<b>Engagement annuel de grande taille</b>	
Les nominés sont...	<b>Grand gagnant :</b>
➔ <i>Agneaux Mitis</i>	<b>Bergerie du Grand Pin</b>
➔ <i>Bergerie du Grand Pin</i>	
➔ <i>Ferme Abitibienne</i>	
<b>Meilleur indice lors des trois dernières années</b>	
<b>Engagement annuel de petite taille</b>	
Les nominés sont...	<b>Grand gagnant :</b>
➔ <i>Bergerie du Cap à l'Original</i>	<b>Bergerie du Cap à l'Original</b>
➔ <i>L'Agnellerie</i>	
➔ <i>Linda Lavoie</i>	
<b>Engagement annuel de grande taille</b>	
Les nominés sont...	<b>Grand gagnant :</b>
➔ <i>Bergerie Fleuriault Enr</i>	<b>Ferme Belrick Inc.</b>
➔ <i>Bergerie Francis Caron</i>	
➔ <i>Ferme Belrick inc</i>	

- ➔ *Ferme des Chênes SENC*
- ➔ *Ferme Guyline 2001 Inc.*
- ➔ *9167-7005 Québec Inc.*
- ➔ *Bergerie Patapédia*
- ➔ *Les Bergeries Marovine (MH) SENC*
- ➔ *Ferme Agronovie SENC*
- ➔ *Bergerie des Cantons*

LEOQ tient également à féliciter la Bergerie Nouvelle-France et la Fromagerie Nouvelle-France pour le Caseus Or, qu'ils ont remporté avec le fromage le Zacharie Cloutier, soit le meilleur fromage du Québec.

**Félicitations à tous les gagnants ! ■**



## L'EXPORTATION *une avenue de marché intéressante pour les éleveurs du Québec*

CATHY MICHAUD, DIRECTRICE GÉNÉRALE, SEM RPQ

**D**epuis plusieurs années, la Société des éleveurs de moutons de race pure du Québec tient un discours sur la qualité des sujets de reproduction produits ici. La génétique des ovins élevés et sélectionnés par nos éleveurs québécois est suivie depuis quelques années par nos voisins du sud et ce n'était qu'une question de temps pour que nos sujets y soient exportés! La population ovine nord-américaine est nombreuse et variée, mais quand les acheteurs étrangers se présentent ici, c'est qu'ils cherchent des sujets qui se démarquent et dont la qualité génétique est supérieure à ce qui se trouve ailleurs!

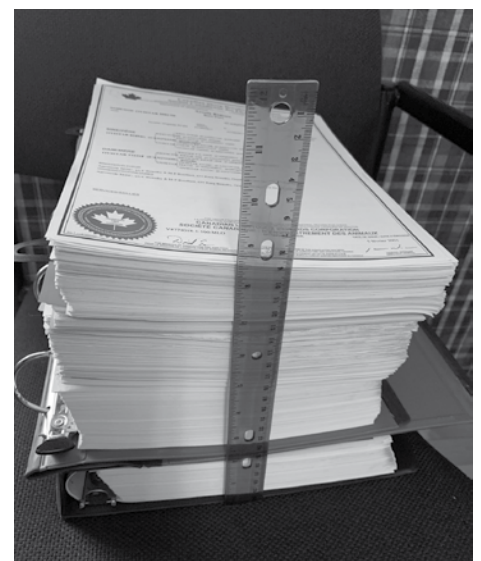
Depuis 2003, les frontières américaines étaient fermées aux petits ruminants (animaux vivants, semence et embryons) mais c'est au printemps 2022 que l'ouverture de celles-ci aura permis trois initiatives d'éleveurs qui méritent d'être soulignées. Vous vous en doutez, cette démarche apporte son lot de complexité, mais rien n'arrête ces éleveurs passionnés par leur génétique, par leur race et pour le développement complet du secteur ovin.

Ajoutons que depuis octobre 2022, il est désormais possible d'exporter des animaux au Mexique par voie terrestre, ce qui était aussi impossible depuis 2003. Par le passé, nos voisins du sud achetaient fréquemment des sujets lors de vente Classique ou d'importation de larges groupes d'animaux. Ce sont ainsi de nouvelles opportunités pour les éleveurs dans les années à venir.

### LE TRAVAIL DE L'ÉLEVEUR DE RACE PURE POUR L'AMÉLIORATION DES RACES

La première notion très importante d'un éleveur de race pure est sans contredit de connaître son troupeau (les parents et la généalogie) et de maintenir l'intégrité de la race. Par la suite, une prise de données et de mesures va permettre d'alimenter le programme d'évaluation génétique GenOvis pour aider à cibler les meilleurs sujets. Mais, il n'y a pas que les papiers d'enregistrement et les évaluations génétiques. Maintenant devenue un incontournable sur les fermes d'élevage ovine, la classification des animaux (par une personne neutre et compétente) vient appuyer la sélection. Un travail rigoureux de sélection génétique permet de positionner un élevage. De bons sujets vont toujours bien se vendre.

Puisque la génétique c'est un ensemble d'éléments, la notion de groupes d'éleveurs est plus qu'importante pour l'avancement des races. Le progrès est plus rapide si les éleveurs collaborent et poursuivent les mêmes buts et s'échangent de la génétique.



*Photos des enregistrements de la Ferme Agronovie senc qui symbolise le travail en génétique des 20 dernières années.*



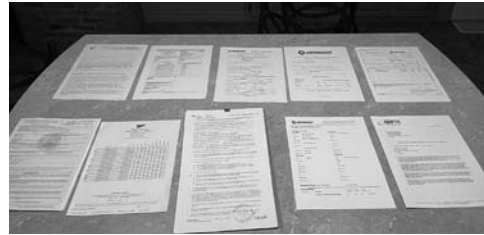
« L'ouverture des frontières représente de nouvelles opportunités d'affaires pour nos éleveurs de races pures. Les volumes exportés n'ont pas besoin d'être importants! Chaque exportation issue d'une initiative individuelle fait toujours rayonner l'ensemble de la génétique ovine québécoise! Ce n'est que le début d'une histoire attendue depuis près de 20 ans! » Johanne Cameron, présidente, Société des éleveurs de moutons de race pure du Québec



## L'EXPORTATION PAR ÉTAPE

La ténacité et la rigueur sont de mise durant tout le processus d'exportation, et ce, pour que le passage aux frontières soit un succès! Voici les aspects réglementaires importants et quelques conseils/commentaires donnés par les éleveurs qui ont exporté des animaux cet automne :

1. Animaux nés ou élevés au Canada;
2. L'animal ne doit pas avoir été déplacé ou sorti de la ferme dans les 60 jours précédant l'exportation;
3. Génotypage des codons 136 et 171 pour la tremblante : les femelles doivent être 136AA/171RR. Les mâles peuvent être de génotype 136AA/171RR ou 136AA/171QR
4. Les troupeaux sur le programme Programme de certification des troupeaux pour la tremblante, qui ont atteint le niveau « Certifié », ne sont pas assujettis au génotypage. (Aucune ferme ovine au Québec sur ce programme);
5. L'évaluation des animaux et les tests sanitaires doivent être réalisés par un vétérinaire accrédité par l'ACIA;
6. Certains états américains exigent des tests sanitaires supplémentaires. Cet aspect est donc à valider avec le vétérinaire du client. (ex. : Brucella ovis pour le Dakota du Sud);
7. Les identifiants officiels du Québec sont acceptés, mais des lettres de tatouage doivent être ajoutées dans l'oreille gauche des moutons exportés. Les lettres « CAN » doivent être clairement lisibles;



Ensemble des documentations requises.  
Ferme Ovimax

8. Le permis d'importation du client est essentiel pour obtenir le certificat sanitaire canadien pour l'exportation;
9. Le camion ou la remorque doit être lavé et désinfecté avec un désinfectant chloré, selon les indications de l'ACIA;
10. Le trajet utilisé pour la livraison des animaux doit être fourni et respecté;
11. Un rendez-vous doit être pris à l'avance avec le service vétérinaire du post frontalier où les animaux traverseront la frontière. Tous les documents relatifs à l'exportation doivent être fournis à l'avance.
12. Selon le cas, si vous traversez les douanes prévoir le service d'une tierce partie pour l'aspect réglementaire en lien avec la transaction.

Vous pouvez trouver l'information sur le site de l'ACIA au : <https://cutt.ly/80eeXb8>

*Félicitations aux éleveurs qui ouvrent le chemin pour l'exportation de la génétique ovine québécoise ! Elle va désormais performer outre-frontière et ceci est une belle illustration de l'excellent travail des sélectionneurs d'ici.*

## LE PARCOURS DE CERTAINS ÉLEVEURS

### Elm Shade Suffolk | Kansas

« Nous étions en contact depuis le printemps 2020 avec notre acheteur qui recherchait un type de Suffolk qu'il pensait nécessaire pour le marché américain. Notre troupeau signifiait tout ce qu'il voulait : phénotype, performance génétique et statut sanitaire. Une fois les frontières ouvertes, les choses ont avancé rapidement. »

Larry Mastine, Elm Shade Suffolk

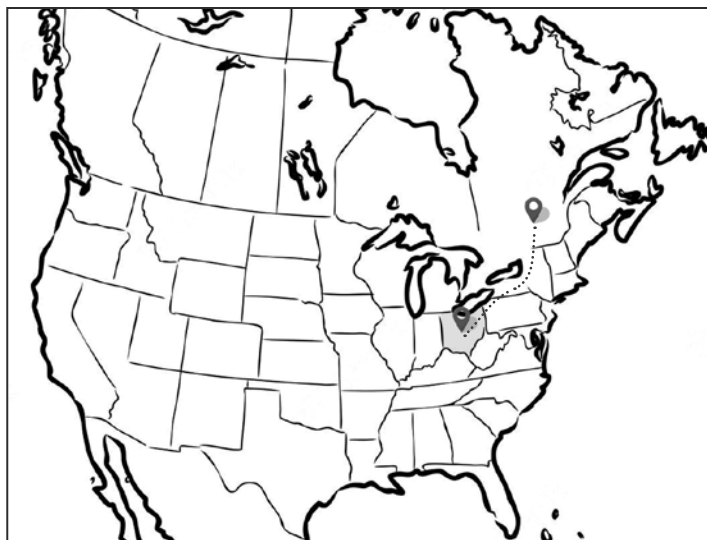


## Agronovie senc | Ohio



« Notre éleveur recherchait une brebis prolifique, tout en étant de bon gabarit, avec de bonnes qualités carcasse (travail sur l'œil de longe) et un bon gain de poids. Notre producteur recherchait ce qu'il n'avait pas accès aux États-Unis. Il a acheté des sujets pour se former un petit noyau : 15 femelles chez nous et 4 béliers (dont 2 de la vente Élite de la SEMRPQ). À partir de sujets pur-sang enregistrés, il pourra même devenir un diffuseur de la race. »

Marie-France Bouffard, Agronovie senc

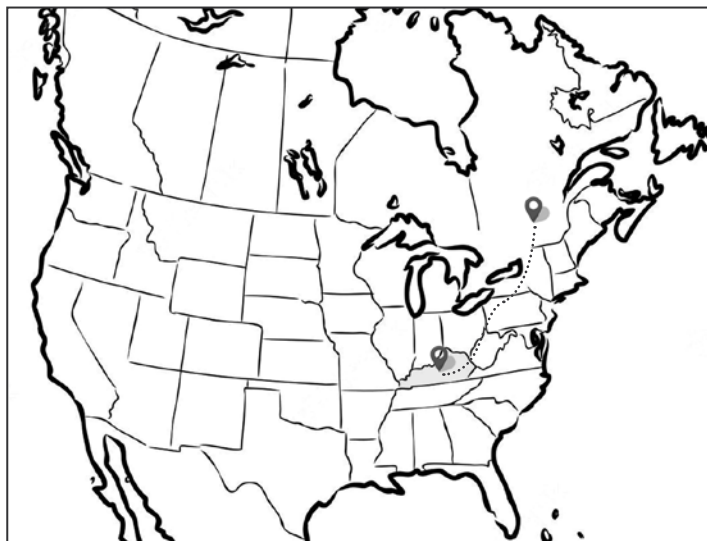


## Ferme Ovimax senc | Kentucky



« Nous savions que des éleveurs américains avaient de l'intérêt pour la race Arcott Rideau dès l'ouverture de la frontière en janvier 2022. Notre premier contact a eu lieu en avril et de là a commencé le parcours du combattant pour en arriver à la livraison des animaux à la mi-septembre. Notre client était bien renseigné sur notre race. La prolificité et la croissance rapide des agneaux sont les caractères qu'il recherchait. Avoir des sujets enregistrés, résistants à la tremblante et évalués sur GenOvis ont été des atouts essentiels pour la réussite de cette vente. »

Sylvain Blanchette, Ferme Ovimax





## Survol des ACTIVITÉS PROMOTIONNELLES à venir

MARION DALLAIRE, CHARGÉE DE COMMUNICATION, LEOQ

**L'**année financière 2022-2023 en est déjà presque à la moitié et une partie des activités planifiées sont terminées. Quelles sont les activités à venir ? Une emphase sur le numérique ainsi que le magazine ont été retenus.

Étant le média le plus consommé, les activités sur le Web sont un incontournable. En plus qu'il est possible de viser une clientèle précise. Ainsi, les promotions sur les réseaux sociaux ainsi que des campagnes publicitaires sur différents sites Internet ciblés sont au menu cette année également.

Deux nouveautés cette année, sur le Web également. D'abord, l'agneau du Québec sera présenté sur Météo Média. L'audience ciblée sera les personnes visitant fréquemment les épiceries.

Une autre nouveauté cette année,

une offensive sur TikTok sera lancée. En effet, ce média est maintenant utilisé par des utilisateurs de la clientèle cible du produit. L'audience ciblée sera les amateurs de recettes, cuisine, épicuriens, épicerie, etc., ayant une éducation supérieure et du Québec.

Du côté du magazine, le plan inclut une collaboration avec Je cuisine. L'entente comporte le développement d'une recette avec l'Agneau du Québec, un encadré rédactionnel, l'intégration sur je-cuisine.com avec lien cliquable, une vidéo, une publication Facebook et Instagram et une mention dans l'infolettre.

Tous les droits sur la recette produite et la vidéo pour publication par LEOQ.

Ces activités sont en lien avec les objectifs et paramètres de la planification marketing qui sont d'augmenter la notoriété de l'agneau du Québec, d'inciter à (re)découvrir le bon goût de l'agneau du Québec et d'éduquer la clientèle sur les nombreuses façons de servir-déguster l'agneau du Québec et « démocratiser » la consommation de l'agneau. ■

[agenaudeauquebec.com](http://agenaudeauquebec.com)

*La chef Gabrielle Pellerin crée et publie plusieurs recettes durant l'année.  
Suivez-la sur Instagram !*

# Car le monde et les temps changent

JULIE BAILLARGEON, AGR., M.SC., DIRECTRICE GÉNÉRALE, CEPOQ

*En écrivant les mots de ce titre, la mélodie de cette chanson créée à l'origine par Bob Dylan (« The Times They Are a-Changin' ») me monte en tête.*

Augmentation du coût des intrants, taux d'intérêt élevés, pénurie de main-d'œuvre, réchauffement climatique. Voilà quelques exemples du monde dans lequel nous vivons en ce début d'année 2023.

Voilà l'environnement dans lequel vous opérez votre entreprise en production ovine. Voilà les conditions avec lesquelles vous devez composer pour atteindre vos objectifs de rentabilité. Et c'est en jonglant avec la même réalité que le CEPOQ doit réussir à accomplir sa mission d'innovation et de transfert du savoir pour soutenir le développement du secteur.

Qu'en sera-t-il dans les cinq prochaines années ou même dans un an seulement? On peut bien tenter de faire des prédictions, mais nul ne peut prétendre vraiment savoir. Oui, le monde et les temps changent et de plus en plus vite, semble-t-il.

S'il est impossible de prédire l'avenir, rien n'interdit toutefois de rêver. *Comment imaginez-vous votre entreprise dans cinq ans? Où souhaitez-vous aller? Quel est votre but? Que voulez-vous que votre entreprise soit dans les prochaines années?*

Nous nous sommes justement posé ces mêmes questions existentielles pour le CEPOQ dernièrement. Cela nous a permis de dégager une vision qui servira à orienter et planifier nos priorités d'actions pour les prochaines années. Si je ne peux vous révéler les détails de cette nouvelle vision en construction, je peux au moins vous assurer que le CEPOQ continuera à développer des outils et de nouvelles connaissances, à offrir des formations ainsi que des services et des solutions de gestion du troupeau. C'est la raison d'être du CEPOQ et cela ne changera pas!

Nul doute également que le CEPOQ continuera à miser sur ses piliers d'expertise principaux, dont par exemple la génétique. Étant responsable de l'ensemble des services aux producteurs pour le programme GenOvis, la notoriété du CEPOQ s'étend maintenant à travers le Canada et même au sud de la frontière! L'impact du travail réalisé par l'équipe du CEPOQ dans ce programme se traduit non seulement par une augmentation constante des éleveurs participants de toutes les provinces, mais surtout, par l'amélioration remarquable de la génétique des races ovines d'ici. Nous avons eu l'occasion d'aller rencontrer nos partenaires de GenOvis à Guelph en novembre dernier et les discussions ont permis de réaffirmer la position et l'engagement de chacun dans ce partenariat à l'échelle canadienne. Voilà déjà une bonne nouvelle pour l'avenir!

Je m'arrête ici avant de me laisser tenter à vous vendre la mèche des nouveautés sur lesquelles nous planchons pour la prochaine année. Restez à l'affût, on vous tiendra au courant! Si vous ne l'êtes pas déjà, rendez-vous au bas de la page d'accueil du [cepoq.com](http://cepoq.com) pour vous abonner à notre infolettre.

Finalement, la ritournelle de Bob ne m'est jamais sortie de la tête tout au long de l'écriture, comme une inspiration sur l'importance du changement pour faire face aux nouveaux enjeux. Je vous laisse sur un extrait des paroles (version française).

*Et le sort et les dés maintenant sont jetés  
Car le présent bientôt sera déjà passé  
Un peu plus chaque jour l'ordre est bouleversé  
Ceux qui attendent encore vont bientôt arriver  
Les premiers d'aujourd'hui, demain seront derniers  
Car le monde et les temps changent ■*



## MES AGNEAUX ONT DES

« *feux sauvages* »

DR GASTON RIOUX, MV, COORDONNATEUR DE LA SANTÉ OVINE, CEPOQ

C'est souvent par ces termes que les éleveurs nous interpellent lorsqu'il y a de l'ecthyma contagieux dans leur troupeau. Il y a quelques mois, lors d'un sondage présenté aux éleveurs et portant sur la revue « Ovin Québec », il a été mentionné qu'on voulait qu'un article santé porte sur cette maladie. Ce que nous ferons ici.

AVERTISSEMENT

L'ecthyma contagieux est une zoonose, ainsi lors de la manipulation d'agneaux ou de brebis qui en sont atteints, il est fortement recommandé de porter des gants. Soyez encore plus prudents si vous avez des égratignures, blessures ou autres plaies. Évitez de vous porter les mains au visage. Les lésions rencontrées chez l'humain sont fréquentes sur les mains et au visage.

### Diagnostic différentiel

- ➔ *Dermatite à staphylocoque* : parfois infection secondaire à l'ecthyma
- ➔ *Foot and mouth disease (fièvre aphteuse)* : pas présente au Canada
- ➔ *Dermatophilose* : parfois une infection secondaire à l'ecthyma
- ➔ *Photosensibilisation* : lésions assez généralisées sur le corps
- ➔ *Piétin* : limité aux pieds
- ➔ *Gale sarcoptique* : beaucoup de démangeaison

**NB1.** Cependant les signes cliniques de l'ecthyma sont généralement assez caractéristiques de la maladie pour éviter toute confusion.

**Cause de la maladie :** un parapoxvirus. On comprend ici que le fait que ce soit un virus va limiter les choix de traitements. Comme pour d'autres infections virales, la résolution de la condition passe par la production d'anticorps ciblés contre le virus.

**Signes cliniques :** après une incubation de 3 à 8 jours, la condition débute par des éruptions de papules aux jonctions muco-cutanées qui se transforment rapidement en pustules, puis 3 à 6 jours plus tard, on voit apparaître des croûtes qui tomberont au sol et permettront au virus de demeurer longtemps dans l'environnement. La durée de la maladie sur un ani-

mal est d'environ trois semaines. Si la guérison est parfaite, on ne remarquera pratiquement pas de lésions aux surfaces touchées. En revanche des lésions au trayons se transforment souvent en pseudos verrues.

**Diagnostic :** relativement facile par les signes cliniques, on peut faire parvenir des croûtes dans certains laboratoires qui avec l'aide d'un microscope électronique pourront démontrer la présence du virus.

**Mortalité et morbidité :** avec une bonne surveillance des animaux atteints, la mortalité est généralement très faible, en revanche,

la morbidité, soit le pourcentage de sujets atteints, peut être très élevée surtout à la première manifestation de la maladie dans l'élevage.

**Traitement :** AUCUN ne semble efficace, dans le passé il a déjà été conseillé de recouvrir les lésions d'un mélange d'huile minérale et d'iode, c'est un traitement maintenant écarté puisqu'il n'aurait pas eu les effets escomptés. Cependant en consultant votre vétérinaire, celui-ci pourra vous conseiller certains médicaments pour lutter contre une douleur importante remarquée sur quelques sujets. Il est possible également que les lésions se surinfectent par des bactéries de l'environnement, alors il sera possible d'avoir recours à ce moment-là à des antibiotiques. Il faut être très attentif aux signes cliniques et s'assurer que les agneaux continuent de bien s'alimenter et pouvoir intervenir rapidement chez ceux qui mangent moins ou très peu. Il faut aussi que les brebis ayant des lésions aux trayons continuent d'allaiter leurs agneaux, sinon ces agneaux devront être pris en charge par l'éleveur. Les plaies sur les trayons peuvent aussi augmenter le risque de mammites chez les brebis touchées, soyez vigilants.

**N.B.** Bien qu'aucune étude ne confirme l'efficacité de ce traitement pour l'instant, certains éleveurs utilisent l'argile verte afin de traiter les plaies d'ecthyma. L'argile verte possède de nombreuses vertus et peut être utilisée en usage externe ou interne. L'argile stimulerait la guérison des lésions associées à l'ecthyma grâce à ses propriétés cicatrisantes. Appliquer de l'argile sur les zones touchées réduirait l'inflammation et offrirait un soulagement aux animaux.

**Prévention médicale :** aucun vaccin pour cette maladie n'est disponible au Canada.



PHOTO 1. Forme grave d'ecthyma chez un agneau : les lésions pustulocroûteuses ont envahi une grande partie de la face, notamment les paupières. Cette forme est difficile à différencier cliniquement de la gale sarcoptique.



PHOTO 2. Ecthyma lingual. Papules confluentes sur la langue, érodées en leur centre.

**Prévention sanitaire :** si la maladie est inexistante dans votre troupeau, il faut redoubler de prudence lors de achats, des expositions, donc éviter tout contact avec des moutons qui ont des lésions ou qui viennent de guérir de la condition. Pour la conduite générale d'un élevage les mesures préventives pour la plupart des maladies sont applicables : alimentation adéquate, éviter la surpopulation, séparer les animaux atteints des animaux sains. Désinfecter le matériel utilisé régulièrement, surtout si vous les avez utilisés sur des malades. Désinfecter régulièrement vos parcs et mangeoires. Éviter le plus possible les risques de blessures, éraflures à la bouche particulièrement avec du foin très fibreux.

- Les agneaux en sont plus souvent atteints. Les plaies provoquées par les changements de dents en sont souvent le point de départ.
- Selon « *Sheep and goat medicine, auteur Pugh and Baird* » une fois entrée dans un troupeau, ce virus y reste pour toujours!
- Les agneaux voleurs sont souvent des vecteurs importants.
- Les agneaux avec un système immunitaire faible sont souvent touchés gravement (colostrum insuffisant, manque d'oligoéléments, de vitamine E et sélénium etc.)
- Un animal touché par la maladie et guéri, aura une immunité qui pourra durer facilement quelques années.

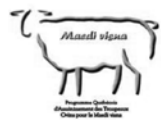
### Formes de la maladie

Forme labiale (lèvres, museau)	La plus fréquente
Forme génitale (vulve et prépuce)	Souvent douloureux
Forme mammaires (trayon)	Douleur et refus d'allaitement
Forme podale	Boiterie

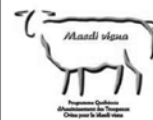
### Des Faits :

- Le virus survit des années dans l'environnement.
- Il existe une forme très sévère « l'ecthyma contagieux malin », assez rare mais qui provoque des lésions chroniques importantes au bas des pattes. Ces lésions sont incurables, seulement quelques animaux en sont atteints.

**Conclusion :** l'ecthyma est une maladie répandue dans nos élevages, même si elle ne provoque que peu de mortalités elle peut en revanche provoquer des retards de croissance chez l'agneau, des mammites graves chez la brebis. Évitez donc si c'est possible de l'introduire dans votre troupeau et soyez prudents puisque c'est une zoonose! ■



## Programme Québécois d'Assainissement pour le Maedi visna



Ferme	Municipalité	Race(s)	Statut accordé
Bergerie Alexandre Murray	St-Luc de Matane	Romanov, F1	Diamant (juin 2014)
Bergerie Bêê-la SENC	St-Léon-le-Grand	Arcott Rideau, Arcott Canadien	Diamant (mars 2020)
Bergerie de l'Estrie	Coaticook	Romanov	Diamant (mars 2008)
Bergerie des Monts Giboyeux	St-Eusèbe	East Friesian, Lacaune	Diamant (déc. 2020)
Bergerie des Petites Laineuses SENC	Cap-St-Ignace	Dorset	Diamant (juin 2022)
Bergerie du Berger	St-Sylvestre	F1 (RV/DP) et Suffolk	Diamant (sept.2018)
Bergerie Innovin inc.	St-Joseph de Beauce	F1	Diamant (juin 2014)
Bergerie laitière SARGY	Beaulac	East Friesian, Lacaune	Diamant (août 2015)
Bergerie Les Moutaines	Hébertville	Dorper	Diamant (mars 2015)
Bergerie les Roses	St-Rosaire	East Friesian, Lacaune	Diamant (août 2014)
Bergerie Marie du Sud	St-Gilles	Romanov	Diamant (nov. 2011)
Bergerie Ovigène	Ste-Hénédine	Romanov	Diamant (juin 2009)
Elmshade Suffolks	Danville	Suffolk	Diamant (sept. 2010)
Ferme Alizée	St-Joseph-de-Kamouraska	Polypay	Diamant (mai 2018)
Ferme André Toulouse	St-Alfred	Arcott-Rideau	Diamant (août 2012)
Ferme Beausoleil	St-Joseph de Kamouraska	Dorset	Diamant (fév. 2015)
Ferme Charmax	St-Patrice de Beauvillage	Romanov	Diamant (déc. 2013)
Ferme David Burnett	St-Noël	Croisés	Diamant (avril 2020)
Ferme des Grands Ducs	St-Méthode	Dorper	Diamant (mars 2015)
Ferme des Petits Moutons	Franklin Centre	Polypay	Diamant (juil. 2014)
Ferme Jacnelle	Beauceville	Romanov, Dorset, F1	Diamant (janv.2019)
Ferme La Petite Bergère	Les Éboulements	Arcott Rideau	Diamant (mars 2010)
Ferme MK et Fils SENC	St-Nazaire D'Acton	Arcott Rideau, Dorset, F1	Diamant (fév. 2017)
Ferme Noble Hills	Danville	Dorper, Suffolk, Texel, Charollais, Polypay	Diamant (oct. 2015)
Ferme Ovimax	St-Philippe-de-Néri	Arcott Rideau	Diamant (mai 2006)
Ferme Ryma	Ste-Edwidge	Lacaune, East Friesian	Diamant (avril 2021)
Ferme Steve Couture	Stratford	Romanov	Diamant (sept. 2020)
Jean-Marc Gilbert	Cookshire	Finois	Diamant (janv. 2004)
La Moutonnerie	St-Pamphile	F1 (DP/RV)	Diamant (sept. 2020)
Larivière Gingras SENC	St-Zacharie	Suffolk, Arcott-Rideau	Diamant (sept. 2018)
Le Biscornu	Rimouski	Icelandic	Diamant (déc. 2015)
Les brebis du Beauvillage SENC	Lévis	East Friesian	Diamant (fév. 2017)
Les fermes Audet et Moreau SENC	St-Agapit	Romanov	Diamant (sept. 2021)
Les Trouvailles Gourmandes du Canton	Roxton Falls	Arcott Rideau	Diamant (mai 2019)
Ovinas SENC	Thurso	F1	Diamant (nov. 2016)
Valérie Breton	Bécancour	Romanov	Diamant (nov. 2017)
Andrew Simms	Shawville	Dorper et croisement Dorper	Or (juin 2020)
Bergerie du Cap à l'Orignal	St-Fabien	Romanov	Or (déc. 2019)
Bergerie du Parc	St-Fabien	Romanov, Dorset, F1	Or (sept. 2021)
Bergerie Machamalie	Roxton Falls	F1, Booblys	Or (nov. 2021)
Bergerie Mavila	St-Valérien de Milton	North Country Cheviot, Dorper, Romanov, Suffolk	Or ( janv. 2021)
Ferme du Chien Blanc	Ste-Anne-de-Sorel	East Friesian, Lacaune	Or (mai 2021)
Ferme Marie Moutons	Ste-Anne-de-la-Pérade	Dorper	Or (mars 2022)
Ferme Vignon	St-Césaire	Suffolk	Or (sept. 2020)



## Programme Québécois d'Assainissement *pour le Maedi visna*



Ferme	Municipalité	Race(s)	Statut accordé
Ferme aux 13 Arpents SENC	Villeroiy	Icelandy	Argent (janv. 2022)
Ferme Giasson	Aumond	Arcott Rideau	Argent (juillet 2022)
Ferme La Bergère (2867-4570 Qc inc.)	St-Gabriel de Rimouski	Romanov, F1 (DP/RV)	Argent (juin 2022)
Ferme Wolfsburg	Ste-Hénédine	Romanov, F1, croisé	Argent (mai 2021)
Les Deux L	St-Félix-de-Kingsey	Romanov	Argent (juin 2022)
Louis Soulard	Hemmingford	Polypay	Argent (juin 2022)
Bergerie de la Colline	Ste-Angèle-de-Mérici	Romanov, F1 (DP/RV)	En voie d'assainissement
Bergerie des Chapelets	Matane	Romanov	En voie d'assainissement
Bergerie du Cabouron	Ste-Anne-de-la-Pocatière	Dorset, Romanov	En voie d'assainissement
Bergerie du Faubourg	St-Narcisse de Rimouski	Suffolk, F1 (DP/RV et RV/SU)	En voie d'assainissement
Bergerie Fleuriault	St-Gabriel de Rimouski	Dorset, Romanov	En voie d'assainissement
Bergerie Geneviève Forest	St-Gabriel de Rimouski	Romanov, Hampshire, F1	En voie d'assainissement
Bergerie Harvey	Ste-Jeanne-D'arc	Texel, Charollais, Dorset, Finnois	En voie d'assainissement
Bergerie Philmar SENC	St-Pie de Bagot	Border Cheviot, North Country Cheviot	En voie d'assainissement
Ferme Agneaux des Champs	L'Épiphanie	Arcott Rideau	En voie d'assainissement
Ferme Décorby-Roy	St-Zacharie	Polypay	En voie d'assainissement
Ferme Guillaume Allaire	St-Norbert d'Arthabaska	Arcott Canadien, Romanov, F1	En voie d'assainissement
Ferme Lochette	Mont-St-Grégoire	Suffolk, Romanov, F1	En voie d'assainissement
Ferme Mica	St-Eusèbe	Arcott-Rideau, F1 (DP/RI)	En voie d'assainissement
Ferme Valix SENC	Ste-Chatherine-de-Hatley	East Friesian, Lacaune	En voie d'assainissement
Fermes Lamont SENC	Godmanchester	Texel	En voie d'assainissement
Jacquelin Ouellet	Pohénégamook	Dorper, F1 (DP/RV)	En voie d'assainissement
Lait Brebis du Nord	Baie-St-Paul	East Friesian, Lacaune	En voie d'assainissement
Les Bergeries Marovine (MH)	St-Charles-sur-Richelieu	Hampshire, Leicester, Romanov, F1	En voie d'assainissement

Pour la version la plus à jour de ce tableau et pour obtenir les coordonnées, veuillez vous référer au site Internet du CEPOQ au

[www.cepoq.com](http://www.cepoq.com)

Cette liste correspond à tous les éleveurs de troupeaux participant activement au programme et ayant accepté que leurs coordonnées soient rendues publiques. D'autres éleveurs préfèrent garder leur participation confidentielle. Le **statut Argent** reconnaît que tous les animaux de plus de 6 mois ont obtenu un résultat négatif à l'analyse sérologique pour le Maedi visna et que le troupeau respecte les règles de biosécurité prescrites. Le **statut Or** reconnaît que, à 2 reprises dans un intervalle de 4 à 8 mois, les analyses sérologiques de tous les animaux de plus de 6 mois ont conduit à des résultats négatifs et que le troupeau respecte les règles de biosécurité prescrites. Les troupeaux n'ayant pas encore de statut sont en processus d'assainissement et tentent de respecter les règles de biosécurité recommandées. Certains sont près de l'atteinte du statut et peuvent être considérés à faible risque.

Le vétérinaire responsable du programme est Dr Gaston Rioux du CEPOQ. Pour information, consulter le site web ([www.cepoq.com](http://www.cepoq.com)) ou contacter Martine Jean au 418-856-1200 poste 225 ou [martine.jean@cepoq.com](mailto:martine.jean@cepoq.com)



## LA FORMATION SUR LES EUTHANASIES À LA FERME POUR LES SECTEURS OVIN ET CAPRIN : *un franc succès!*

MARIE-JOSÉE CIMON, AGR., COORDONNATRICE SECTEUR VULGARISATION, CEPOQ

*Du bien-être animal à la considération humaine, en passant par la prise de décision et au plan d'action, ainsi qu'à la réglementation liée au transport des animaux fragilisés, la disposition des carcasses, la qualité d'une euthanasie réussie et ses méthodes acceptées chez les petits ruminants... ce sont tous là des sujets abordés dans le cadre de la formation offerte en septembre dernier!*

Selon le sondage de satisfaction (37 répondants), 95 % ont donné une note de 5/5 à la question sur le niveau de satisfaction de la journée de formation globalement ainsi qu'à son atelier pratique!

La formation qui a eu lieu à Rimouski, Québec et Saint-Hyacinthe accueillait une soixantaine de participants, dont principalement des producteurs à 73 %, mais également plusieurs intervenants et vétérinaires. Il s'agissait d'une journée de formation très complète proposant à la fois une partie théorique et une partie pratique, avec l'excellente conférencière et grande collaboratrice du projet, Martine Denicourt, DMV, MSc., FMV., spécialiste dans le domaine.

### **Quelques points saillants des sujets abordés dans le cadre des conférences...**

✓ **D'abord le Bien-être animal & la considération humaine.** « *L'euthanasie doit être vue comme un acte de bien-être pour l'animal qui souffre ou qui dépérit.* » Les différentes lois et codes de pratique sont mis en place afin d'assurer que les animaux reçoivent les soins nécessaires à leur bien-être, mais aussi pour responsabiliser les éleveurs face au bien-être de leurs animaux. On pourra dans ce cas se référer à la loi sur la sécurité et le bien-être de l'animal ainsi qu'aux Codes de pratiques pour le soin et la manipulation des animaux d'élevage.



« *L'atelier m'a permis d'acquérir les connaissances nécessaires pour réaliser une bonne euthanasie et manipuler de façon sécuritaire ce genre d'outil. La portion pratique est un incontournable. La possibilité d'utiliser plusieurs modèles est très appréciée.* »

Dans celui-ci, on exige par exemple que « *Tout mouton doit être euthanasié sans délai s'il vit de la douleur ou un stress indu et n'a pas de chance raisonnable de prendre du mieux ou qu'un diagnostic et un traitement par un vétérinaire sont impossibles* ». On doit également considérer l'enjeu psychologique derrière l'acte d'euthanasier un animal, qui n'est jamais simple puisque cela est contre nature (sentiment de causer la mort) et d'autant plus que le rôle de l'éleveur est à la base de prendre soin de celui-ci! C'est d'ailleurs l'un des aspects abordés lors de la formation, qui permet de mieux comprendre, pour le producteur et ses employés, pourquoi et quand ils doivent intervenir, avec quelle méthode et de quelle façon.

Cela réduit ainsi la crainte et donne de l'assurance pour poser l'acte et ainsi mieux garantir sa réussite.

✓ **Règlementation liée au transport des animaux fragilisés**

On distingue 3 groupes d'animaux suivant leur aptitude au transport dont celui étant **apte** au transport et qu'on juge capable de tolérer le stress du voyage prévu, pouvant être transporté sans qu'il en souffre. L'animal **fragilisé** est celui dont la résistance au stress du transport est réduite à cause d'une blessure, d'une mobilité réduite, d'une infirmité, etc. Celui-ci se trouve parfois dans une zone grise le classant plutôt avec ceux aptes au transport, **alors qu'il ne doit pas être transporté vers un centre de rassemblement, y compris les marchés de vente aux enchères**. S'il est transporté, il sera par exemple le dernier chargé, isolé des autres animaux et transporté directement. L'animal **inapte**, pour sa part, ne doit pas être transporté, sauf aux fins d'un traitement vétérinaire ou de diagnostic après conseil d'un vétérinaire. Il peut s'agir d'animaux non ambulatoires ou incapables de se tenir debout ou de se déplacer sans assistance. Le producteur doit s'assurer de répondre aux exigences réglementaires lorsqu'il a la charge du transport de ses animaux et doit par exemple : éviter les risques de souffrance induite (bon contrôle de la douleur), s'assurer d'utiliser une remorque propre, bien désinfectée avec suffisamment de litière, éviter les transports en période trop chaude ou trop froide et l'entassement.

✓ **Prise de décision, plan d'euthanasie et disposition des carcasses**

Certaines questions se posent avant de prendre la décision d'euthanasier un animal malade, souffrant ou qui ne peut être transporté. L'image ci-contre présente l'arbre décisionnel qui pourra accompagner la personne qui doit faire cette réflexion et le choix d'euthanasier ou non son animal. L'application de l'euthanasie à la ferme nécessite d'avoir un Plan d'action qui, selon le Code de pratiques pour le soin et la manipulation des moutons, est une obligation. La mise en place d'un tel plan permettra à l'éleveur et/ou à ses employés de les outiller en cas d'euthanasie à la ferme. Il devra par exemple regrouper les règles établies et les méthodes d'euthanasie à utiliser selon le stade de production. Consultez les fiches techniques produites dans

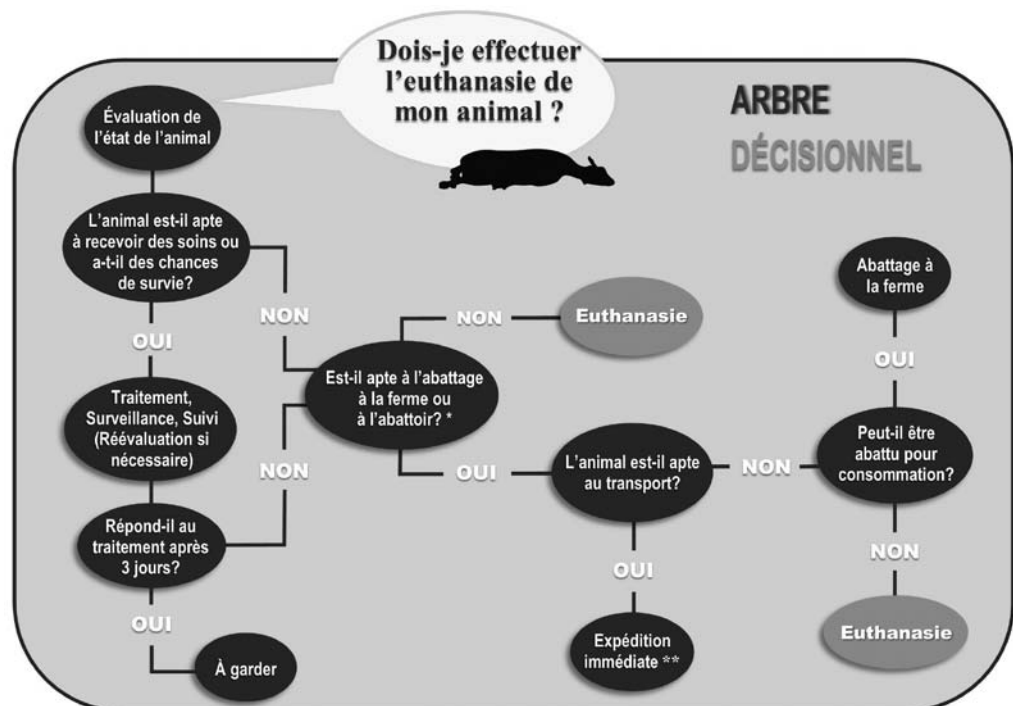
le cadre du projet où vous pourrez imprimer un modèle de plan d'action à compléter!

La décision de devoir euthanasier un animal entraîne inévitablement le devoir pour l'éleveur de disposer convenablement de sa carcasse dans le respect des lois et exigences. Différents choix de dispositions sont d'ailleurs envisageables, les voici avec quelques aspects :

- Boîte réfrigérante et de congélation : coût de base important, mais possiblement un incontournable!
- Enfouissement à la ferme : respect des normes de distance des cours d'eau, peu coûteux, mais non accessible en période de gel.
- Équarisseur (ex.: Sanimax) : exigence de 48 heures frais, 14 jours réfrigérés et 240 jours congelés, disponible à l'année, mais pas de service dans certaines régions.
- Enfouissement dans des lieux autorisés : disponible à l'année, pas accessible dans toutes les municipalités, nécessite le transport des animaux par l'éleveur.
- Compostage à la ferme : amendement utilisable sur ses terres, demande un permis, respect des distances des cours d'eau et puits.
- Composteur : gestion autonome, système très dispendieux, demande de grand volume.
- Incinération : gestion autonome, système très dispendieux et très réglementé.

**Un exemple d'options intéressantes pour l'éleveur :**

- › Boîte réfrigérante
- › Récupération équarisseur (hiver)
- › Enfouissement à la ferme (été)



✓ **Qualité d'une euthanasie réussie & les méthodes acceptées**

Selon la Dre Martine Denicourt, « l'euthanasie est une procédure à maîtriser peu importe la méthode choisie. Elle nécessite un endroit sécuritaire pour l'animal et le travailleur, une contention adéquate selon la méthode choisie et la taille de l'animal et un équipement d'euthanasie adapté à l'animal ». Une bonne euthanasie consiste à : **1.** Éviter de créer plus de souffrance, de douleur ou de crainte. **2.** Causer une perte de conscience quasi instantanée. **3.** Entraîner la mort rapidement (cérébrale & cardiaque). **4.** Être fiable et irréversible. **5.** Être conforme aux exigences du bien-être animal selon les Codes de pratiques disponibles des moutons 2013 et des chèvres 2022. Restez donc toujours informés de leur mis à jour! Pour les secteurs de l'ovin et du caprin, il existe plus d'une méthode d'euthanasie acceptable à utiliser à la ferme. Tout d'abord il y a le **pistolet percuteur** à tige pénétrante et non pénétrante qui a d'ailleurs été pratiqué en atelier par les participants lors de la formation. L'utilisation de l'**arme à feu** est permise, elle est d'ailleurs utilisée par près de la moitié des répondants au sondage et c'est majoritairement la carabine de calibre .22 qui est utilisée dans ce cas. Aussi, le traumatisme contondant ou choc crânien est permis, mais seulement chez l'ovin et non chez le caprin. Enfin, l'utilisation de barbituriques ou anesthésiques est réservée au vétérinaire. Selon la méthode choisie, elle conviendra aux jeunes ou aux adultes et impliquera un risque plus ou moins important pour l'éleveur. Le coût d'achat peut également être à considérer dans son choix. **Les nouvelles fiches** produites dans le cadre de la formation présentent un tableau complet de ces méthodes et leurs spécificités. On y retrouve également un tableau résumé des différents types de pistolets percuteurs disponibles sur le marché. ([www.cepoq.com](http://www.cepoq.com) / **Section Fiches techniques / Divers**)

✓ **Description de l'euthanasie avec les pistolets percuteurs & les méthodes complémentaires**

Avant d'euthanasier l'animal, il faudra s'assurer d'avoir du matériel en bon état et à proximité (pistolet, cartouches, mesure complémentaire). Voici en quelques lignes les étapes à suivre pour l'application de l'euthanasie et pour plus de détails et bien comprendre, visionnez les **capsules vidéo de l'euthanasie chez le jeune et l'adulte**. ([www.cepoq.com](http://www.cepoq.com) / **Section Capsules vidéo / Santé ovine**).

**Éviter de déplacer inutilement l'animal fragilisé ou inapte avant son euthanasie. Utiliser par exemple un traîneau s'il faut absolument le déplacer et travailler avec douceur.**

**ÉTAPE 1 : Contention sécuritaire de l'animal.** Celle-ci demeure prioritaire pour la sécurité de l'animal et de celui qui appliquera l'euthanasie. Elle permettra aussi de faciliter l'exécution en toute confiance.

**ÉTAPE 2 : Déterminer le point de contact.** La position du pistolet doit être sur le sommet de la tête en ligne directe vers la gorge. Si l'animal a des cornes, ce qui peut nuire à viser au sommet de la tête, le point de contact pourra être légèrement derrière la tête avec un angle plutôt vers le museau.

**ÉTAPE 3 : Charger, armer, tirer.** L'utilisation adéquate du pistolet percuteur est importante et assure la sécurité de son utilisateur qui devrait recevoir une formation pour bien manipuler l'outil.

**ÉTAPE 4 : Constatation de l'inconscience de l'animal.** Les principaux signes observés sont : Effondrement au sol et mouvements involontaires, aucun mouvement respiratoire rythmique et perte de plusieurs réflexes comme par exemple la pupille dilatée ou ne cligne pas des yeux.

**ÉTAPE 5 : Application d'une mesure complémentaire.** Elle ne s'effectue qu'après avoir confirmé l'inconscience de l'animal et afin de garantir sa mort. La saignée et le jonchage sont des mesures possibles chez l'ovin et le caprin, tandis que l'injection d'une solution de chlorure de potassium (KCl) est possible chez le caprin. Consultez votre vétérinaire pour cette procédure.

**ÉTAPE 6 : Confirmation de la mort de l'animal.** On pourra observer, en plus des signes liés à l'inconscience, une absence de mouvements respiratoires, la perte de mouvements délibérés, le blanchiment des muqueuses, et le raidissement.

L'euthanasie n'est pas un acte facile pour quiconque la pratique, qu'il soit vétérinaire, producteur ou employé, ceci est à considérer. Bien connaître tous ces aspects permet de donner de l'assurance et de poser les bons gestes. N'oublions pas aussi le bien-être de l'animal qui doit être respecté en tenant compte du choix adéquat de la méthode et de l'application pour son euthanasie. ■

**NOS REMERCIEMENTS...**

Martine Denicourt, DMV, MSc., FMV de la Faculté de médecine vétérinaire de l'Université de Montréal.

Fermes partenaires : Bergerie des Angers Cornus (François Deslauriers & Linda Angers) et Ferme Caprijol Inc. (Jean-Philippe Jolin & Marie-Pier Nadeau).

Partenaires du MAPAQ dont Stéphanie Landry, agr., Marie-Eve Brochu Morin, D.M.V., M.Sc. et Germain Blouin, agr., ainsi qu'au personnel des laboratoires de santé animale de Québec et Saint-Hyacinthe.



**Canada Québec**

*Ce projet est financé par l'entremise du Programme Innov'Action Agroalimentaire, en vertu du Partenariat canadien pour l'agriculture, entente conclue*

*entre les gouvernements du Canada et du Québec.*



## La Question du *PublicOvin* répondue par l'équipe du CEPOQ



### **Question. Que doit-on savoir quand on planifie faire l'aménagement d'une zone dédiée à l'allaitement artificiel?**

Tout d'abord, vous devez évaluer le nombre d'agneaux en moyenne qui nécessiteront une supplémentation en lait selon votre régie ou encore la prolificité de vos brebis pour ensuite déterminer la façon dont le lait sera distribué à ceux-ci. Il y a plusieurs possibilités allant de la distribution du lait au biberon à la main dans les parcs de lactation, jusqu'à se procurer une louve artificielle installée dans une salle d'allaitement, en passant par le support à biberons ou la chaudière à tétines.

Si vous choisissez l'allaitement contrôlé, les agneaux devraient recevoir idéalement 4 repas par jour de lait servi tiède (40°). Moins de 4 repas par jour risque de réduire le GMQ. Dans ce cas, si le lait est servi dans une chaudière à tétines, assurez-vous d'avoir une tétine pour chaque agneau.

Si vous choisissez l'allaitement libre-service, vous devrez choisir la chaudière à tétines, la rampe nourricière ou la louve artificielle qui vous convient le mieux. Le nombre d'agneaux mis à l'allaitement artificiel pourra vous guider dans votre choix, car ces trois options n'ont pas du tout le même coût d'achat. Si vous choisissez la chaudière à tétines, prenez en considération le coût des tétines que vous devrez acheter qui vont avec la chaudière. Sachez qu'il est aussi possible de faire soi-même la chaudière à tétines. Ça réduit le coût d'achat et vous avez le choix du modèle des tétines et de la grosseur de la chaudière. Dans le cas de l'allaitement libre-service, 1 tétine pour 4 à 5 agneaux sera suffisant puisqu'ils auront du lait à volonté.

Si vos agneaux sont placés dans une salle d'allaitement artificiel, aménagez cet espace pour que ce soit

facile à laver et à désinfecter entre chaque groupe d'agneaux. Ayez une bonne ventilation et prévoyez un espace pour mettre le frigo, l'armoire à médicaments ainsi qu'un évier avec un comptoir facilement nettoyable. Assurez-vous aussi qu'il y ait suffisamment d'espace dans chaque parquet jusqu'au sevrage. Prévoir 4 agneaux/m<sup>2</sup> et un maximum de 15 agneaux/parquet. Une densité animale trop élevée pourrait augmenter le risque de transmission de maladies. Assurez-vous aussi qu'il y ait de l'eau fraîche à volonté en tout temps. Priorisez les bols à flotte plutôt que ceux à poussoir, car certains agneaux ont plus de difficulté à s'hydrater suffisamment avec ces derniers. Vous devrez aussi fournir aux agneaux du foin et de la moulée de qualité à volonté et ce dès leur arrivée dans la salle d'allaitement artificiel. Les agneaux seront sevrés, vers l'âge de 30 à 35 jours, comme s'ils étaient sous la mère, c'est-à-dire qu'on doit retirer les sucres le moment venu. Ils devront toutefois avoir atteint un poids minimum de 12-13 kg et consommer suffisamment de concentrés, soit au moins 200g/jour.

Sachez que les besoins en lait de chaque agneau varient, mais en général, l'agneau nourri uniquement à l'allaitement artificiel consommera entre 10 et 13 kg de poudre de lait jusqu'au sevrage. Vous pourrez voir avec votre conseiller pour le choix du lait, car il en existe plusieurs sortes et plusieurs façons de le servir; acidifié ou non, tiède ou froid. Pour vous assurer d'avoir un faible taux de mortalité, voyez avec votre conseiller ou vétérinaire tous les conseils qu'il pourra vous donner pour bien réussir vos agneaux élevés à l'allaitement artificiel avec le moins de maladies possible. ■

Voici le lien vers notre fiche technique sur l'allaitement artificiel : <https://cutt.ly/R17Ooav>

### ***Vous avez une question pour l'équipe du CEPOQ ?***

Nous tenons à remercier les producteurs pour leur implication en nous soumettant leurs questions sur l'élevage des ovins. Si vous avez des interrogations sur un sujet en particulier, n'hésitez pas à nous en faire part en vous rendant sur le : <https://bit.ly/3x2Dc8x>



## LA GÉNÉTIQUE :

### *Tournée vers l'avenir*

AMÉLIE ST-PIERRE, TSA, SOUTIEN AUX UTILISATEURS ET DÉVELOPPEMENT DE GENOVIS, CEPOQ

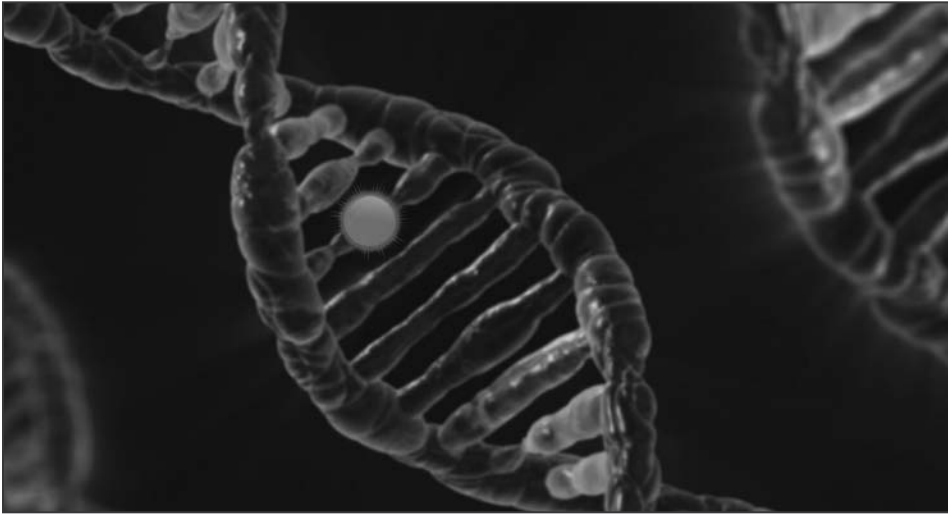
*L'année 2022 aura été une année riche en termes d'arrivée de nouvelles ressources et de nouvelles collaborations pour le secteur génétique et de valorisation de données du CEPOQ. Plusieurs nouveaux collaborateurs, attendus depuis longtemps, sont maintenant bien en poste ou le seront sous peu, ce qui permettra un meilleur développement de ce secteur dans les années à venir.*

Tout d'abord, le Centre for Genetic Improvement of Livestock (CGIL), de l'Université de Guelph, en Ontario, a procédé à l'embauche de nouvelles ressources pour poursuivre le développement du programme GenOvis. Un analyste senior, M. Bacem Saada, est en poste depuis le printemps dernier pour prendre le relais de M. Bill Szkotnicki en ce qui a trait au développement de la base de données de GenOvis et de ses rapports. M. Saada est un bio-informaticien spécialisé en gestion de base de données. Près de la moitié de son temps sera alloué au programme GenOvis. De plus, un étudiant au baccalauréat en informatique, Ali

Asjadd, a été engagé l'été dernier pour retravailler l'interface web du programme GenOvis. Cette nouvelle interface web permettra de corriger certaines problématiques rencontrées par les utilisateurs de GenOvis et d'améliorer certaines fonctions, telle l'intégration de rapports interactifs développés par le CEPOQ. Une nouvelle ressource devrait également se joindre à l'équipe en remplacement du Dr Larry Schaeffer, qui a officiellement quitté ses fonctions à l'Université de Guelph pour une retraite bien méritée. Une étudiante post-DOC en provenance du Brésil devrait arriver sous peu pour réaliser un projet de recherche sur la survie des agneaux

et se familiariser avec les modules génétiques développés par Dr Schaeffer. À terme, tous les modules d'évaluation génétique du programme GenOvis seront réécrits afin de permettre l'intégration de données génomiques et l'émission de valeurs génomiques.

Parmi les nouvelles collaborations ayant pris forme cette année, notons la mise en place d'une structure pour faciliter les échanges de données entre la Société canadienne d'enregistrement des animaux (SCEA) et GenOvis. En effet, grâce au projet d'intégration des services génétiques, le CEPOQ et la SCEA



et la SCEA travaillent à développer des fichiers d'échange de données pour faciliter l'enregistrement au niveau de la SCEA et l'entrée de données d'enregistrement dans la base de données de GenOvis. Ainsi, le CEPOQ offre, à tous les éleveurs intéressés, la possibilité de transmettre un fichier de données à la SCEA afin de faciliter et accélérer le traitement des demandes d'enregistrement. Contactez l'équipe de saisie du programme GenOvis pour en apprendre davantage sur ce service.

Le projet d'intégration des services génétiques a également permis

de créer des liens entre les différents acteurs des secteurs ovins et caprins. L'un des gros enjeux de ce projet est l'uniformisation des données et des procédures entre les partenaires afin de faciliter les développements futurs tout en minimisant les coûts d'opération. Trois comités travaillent de concert pour l'avancement de ce projet d'envergure. L'un discute d'évaluations génétiques, l'autre de bases de données et le dernier des utilisateurs. Ce projet vise aussi la réalisation de tâches à court terme pour appuyer les éleveurs. Plus récemment, le CEPOQ a interpellé les membres de ses comités consultatifs afin de bien cibler les

enjeux majeurs du secteur ovin à inclure à son plan stratégique. Le Comité génétique a soulevé plusieurs enjeux importants pour le secteur auxquels le CEPOQ devra s'adresser au courant des prochaines années. De plus, le Comité génétique du CEPOQ travaille à trouver des solutions pour valoriser davantage la diffusion de la génétique. Des changements aux listes de génétique supérieure ont été proposés aux comités génétiques des autres provinces et devraient être mis en place très bientôt. Le dynamisme de ce groupe consultatif et la bonne collaboration entre les membres favorisent la diffusion de la génétique au niveau de la filière et l'avancement du secteur ovin dans son ensemble.

Au niveau du secteur génétique et de valorisation des données du CEPOQ, le développement de nouveaux rapports interactifs tant pour les entreprises commerciales que pour les entreprises laitières a été un grand défi tout au long de l'année. Ces nouveaux rapports seront déployés au courant des prochains mois. Les éleveurs pur-sang n'ont pas été mis de côté pour autant : de nouveaux outils sont en développement en vue des prochaines rencontres de race. Bien que peu de résultats soient visibles pour l'instant par les utilisateurs, différentes structures et équipes de travail se sont mises en place pour favoriser les développements futurs. Le secteur génétique et de valorisation de données du CEPOQ est un axe important à développer pour améliorer la pérennité des entreprises ovines. ■



### PATRICK FRAPPIER & NATACHA BRETON DE LA

### *Bergerie des Chapelets inc*

MARIE-CLAUDE LITALIEN, TSA, SOUTIEN À LA RECHERCHE ET RESPONSABLE DE LABORATOIRE, CEPOQ

Dans cette édition nous vous présentons le témoignage de Patrick Frappier (fils de producteur laitier) et Natacha Breton (fille de ville), fiers propriétaires à parts égales de la Bergerie des Chapelets inc située à Matane dans le Bas-Saint-Laurent. Vous verrez qu'ils n'ont pas manqué de défis depuis les 20 dernières années!

**Nos tous débuts...** tout a débuté en 2002 à Sherbrooke dans une ancienne ferme laitière, modifiée au fil des années, lorsque j'ai acheté 70 brebis DLS/RV. Natacha s'est jointe à l'entreprise en 2004 et s'en est suivi l'achat des premières brebis Finnoise en 2006 pour en faire la vente de sujets reproducteurs. Lorsque nous avons voulu prendre de l'expansion en 2016, il était impossible de le faire rapidement avec la Finnoise, car on achetait déjà tout ce que notre fournisseur était capable de nous vendre et c'était notre seul contact au Cana-

da pour s'en procurer. C'est là que la Romanov est apparue dans nos vies.

#### **Un grand vent de changement...**

C'est en 2018 que nous avons choisi la tranquillité de la ville et avons découvert l'air du fleuve de Matane. À la suite du déménagement, nous nous sommes consacrés tous les deux à temps plein sur la ferme, il y avait du travail en masse! Notre bergerie compte 4 sections chaudes dont une pour la photopériode en jours courts (450 places), 2 sections pour les jours longs (200 places chaque) et une section pour l'engraissement. Nous avons maintenant 600 brebis Romanov, 12 béliers Dorset et une quinzaine de béliers Romanov, tous évalués sur le programme GenOvis. Nous produisons environ 600 sujets reproducteurs, hybride (F1) et Romanov, par année. Nous vendons 5-6 béliers Romanov par année et tous nos béliers sont classifiés. Depuis 2006, nous travaillons avec une louve Grober et on réussit très bien. Au fil des années, plusieurs producteurs sont venus voir nos installations ou nous ont questionné sur notre salle



d'allaitement artificiel. D'ailleurs, un de nos bons coups est l'achat de 3 vaches Canadienne. Elles seront en lactation dès mars 2023 pour nous permettent de sauver sur le coût d'achat du lait en poudre qui s'élève à 1 000 \$ par mois.





Nous conserverons le lait à 4° dans un bassin refroidisseur, mais en attendant, Natacha fait du beurre et de l'excellent fromage.

**Des outils pour le moins utiles...** en 2021, nous avons fait l'achat d'un repousse fourrage qui nous fait sauver un temps fou et permet en plus d'augmenter la consommation de nos animaux. Aussi, nous avons participé au raffinement du



logiciel Bergère en 2009 et nous l'utilisons encore aujourd'hui 13 ans plus tard! C'est un logiciel indispensable pour notre gestion de troupeau dans la bergerie.


**L'un de nos bons coups...** nous n'avons pas l'intention de s'arrêter là au niveau du développement de la bergerie. Un de nos meilleurs coups depuis notre déménagement, est notre adhésion au programme d'assainissement pour le Maedi visna en 2019. Nous sommes tout près du statut argent, mais nous visons le statut diamant. La différence est flagrante depuis que nous sommes en assainissement du Maedi visna, et ce, à tous les niveaux : la santé du pis, la santé des brebis, la productivité et la qualité des agneaux produits, la longévité des sujets reproducteurs, etc. On le referait sans hésiter même si financièrement ça a été très difficile dans les 2 dernières années, car nous voyons que ce sera rentabilisé très rapidement. C'est d'ailleurs une des raisons pour lesquelles nous n'avons plus de Finnoise; elles étaient positives à 99 % lors du premier test en 2019.

**Les projets et objectifs se poursuivent toujours...** nous désirons installer un robot soigneur afin de réduire davantage le temps passé en bergerie, mais cela implique beaucoup de transformations au niveau des bâtiments. Nous avons comme objectif de commencer les travaux en 2023. Un autre objectif pour 2023 est de vendre entre 1800 et 2000 agneaux par année. Nous ne sommes plus en augmentation de troupeau, alors nous croyons que c'est un objectif réaliste, car

cette année nous allons vendre environ 1500 agneaux, soit 20 % en lait, 40 % en léger et un autre 40 % seront pour la vente des sujets reproducteurs.

En 20 ans, on en a vu des changements tels que la traçabilité, l'agence de vente... Même si cela fait 20 ans que nous sommes en production ovine, c'est un éternel combat de la crise du logement. Après notre déménagement en 2018 on s'était dit c'est fini les agrandissements on va avoir la paix on a de la place en masse !! Depuis que nous sommes en assainissement du Maedi visna, on produit tellement plus d'agneaux qu'on va devoir bâtir un engraissement si on veut demeurer à 600 brebis. C'est une décision que nous aurons à prendre dans un avenir rapproché.

---

 *Je crois que la production ovine a un bel avenir, les producteurs sont mieux suivis, et ont accès à plus d'informations et la qualité des sujets reproducteurs c'est beaucoup amélioré en 20 ans !*

---

Nous allons continuer de travailler fort sur la consommation de fourrage. Nous ne donnons pas beaucoup de grain et sélectionnons les meilleures brebis productives pour notre remplacement, nos chiffres sur le programme GenOvis sont plus bas un peu même si on est dans les meilleurs, mais je crois que dans l'avenir ça va être rentable pour nous. ■

---

Si vous désirez vous aussi nous faire part de votre témoignage ou voulez nous suggérer un éleveur en particulier, n'hésitez pas à contacter Marie-Claude à l'adresse suivante : [marie-claude.litalien@cepoq.com](mailto:marie-claude.litalien@cepoq.com)

---

# NOUVELLES FICHES DE RACES/CROISEMENTS

version 2.0

AMÉLIE ST-PIERRE, TSA, SOUTIEN AUX UTILISATEURS ET DÉVELOPPEMENT DE GENOVIS, CEPOQ

Un nouveau projet du CEPOQ, réalisé en étroite collaboration avec la Société des éleveurs de moutons de race pure du Québec, a débuté en mai dernier. Le projet *Fiches caractéristiques et potentiels techniques et économiques chez l'ovin* vise la réalisation de fiches de races qui décriront non seulement les caractéristiques de la race, mais également ses potentiels techniques et économiques. Elles seront un outil de référence pour les conseillers et les producteurs ovins en regroupant les diverses informations importantes à considérer dans le processus de développement de plan d'affaire. Le choix de la race ou du croisement est un point critique dans le développement d'une entreprise et nécessite d'être bien réfléchi.

L'objectif général de ce projet est de produire des fiches sur les caractéristiques et les potentiels (techniques et économiques) des races et des croisements reconnus en production ovine afin d'appuyer les conseillers ovins dans leurs recommandations auprès de leurs clients.

Plus spécifiquement, ce projet vise à :

- ✓ Produire des fiches explicatives détaillées pour les principales races ovines (bouchères, laitières et certains croisements reconnus);
- ✓ Fournir des informations sur les caractéristiques (forces, faiblesses, menaces et possibilités) du potentiel commercial en considérant les aspects techniques et économiques ainsi que les besoins en main-d'œuvre et les particularités leur étant reliés;
- ✓ Permettre aux conseillers de première ligne de mieux accompagner les entrepreneurs dans le choix d'une race ou d'un

croisement adapté à leur projet d'établissement, d'expansion ou de diversification, par la diffusion d'informations de pointe.

Un groupe de pilotage, formé de ressources spécialisées en génétique du CEPOQ et de la SEMRPQ, d'un conseiller du MAPAQ, d'un éleveur/producteur et d'un expert en économie travaille en étroite collaboration. De plus, des éleveurs de différentes races seront aussi mis à contribution afin de s'assurer que les fiches sont en concordance avec la réalité vécue sur le terrain. Les fiches présenteront les performances moyennes de la race, mais également ses courbes de progrès génétique pour les races pures et les données d'abattage moyennes pour les croisements, et listeront les particularités de la race au niveau de la main d'œuvre requise.

La clientèle ciblée inclut les producteurs ovins, la relève, les intervenants, les conseillers, les maisons d'enseignement et même le

grand public. À terme, les fiches seront déposées sur le site internet de la SEMRPQ et diffusées sur plusieurs médias. Cet outil se veut flexible et évolutif, facilitant ainsi la mise à jour des fiches et les développements subséquents. Ces fiches permettront également de remettre à l'avant plan les nouvelles connaissances acquises au courant des dernières années via différents projets.

Les conseillers seront ainsi mieux outillés afin d'orienter adéquatement les projets des producteurs ovins selon les réalités propres à chaque client (type d'élevage retenu, main-d'œuvre requise, besoins particuliers en lien avec la race/croisement, etc.) et formuler des recommandations appuyées par des références fiables.

Le projet se terminera au courant du printemps 2023. Les fiches seront alors publiées dans la revue *Ovin Québec* afin de les diffuser à large échelle. *Surveillez les prochaines parutions!* ■

Ce projet a été financé par l'entremise du Programme services-conseils, mis en œuvre en vertu du Partenariat canadien pour l'agriculture, selon une entente conclue entre les gouvernements du Canada et du Québec.

PARTENARIAT  
CANADIEN pour  
L'AGRICULTURE

Canada Québec

CEPOQ  
CENTRE D'EXPERTISE EN  
PRODUCTION OVINE DU QUÉBEC



Société des éleveurs de moutons  
de race pure du Québec



## *Constats et réalisations d'un projet terminé :* RÉFLEXION SUR LES MODÈLES DE PRODUCTION DANS LE SECTEUR OVIN (2019-2022)

NICOLAS MARTEL-BOUCHARD, AGR., AGENT DE DÉVELOPPEMENT DE LA FILIÈRE OVINE DU QUÉBEC

*Dans les dernières années, la Filière ovine du Québec a entamé une réflexion sur la modernisation du système d'élevage d'agneaux. Vous avez peut-être personnellement été sollicité à participer à la mise en œuvre de ce projet que ce soit par la participation à la consultation des producteurs par sondage en ligne ou bien la participation à un groupe de discussion.*

→ *L'objectif principal de ce projet était de réunir les informations pertinentes pour que le secteur entame une réflexion sur la modernisation du modèle de production d'agneaux au Québec.*

À propos de cet objectif principal, le terme « réflexion » a pris tout son sens lors de la mise en œuvre du projet auprès des gens qui y ont participé de près ou de loin. Ce projet s'est récemment terminé par le dépôt du rapport final comprenant les constats et les recommandations. L'article ci-présent effectue un survol des faits saillants de cette étude afin que vous puissiez, vous aussi, effectuer une « réflexion » personnelle sur le sujet.

Ce projet a été mené par un Comité de pilotage spécifique formé au sein de la filière ovine du Québec. Les organisations membres qui ont siégé sur ce Comité sont Les Éleveurs d'ovins du Québec (LEOQ), le

Centre d'expertise en production ovine du Québec (CEPOQ), la Société des éleveurs de moutons de race pure du Québec (SEMRPQ), l'Université Laval, le Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ) et la Financière agricole du Québec (FADQ). Le projet s'est déroulé en plusieurs parties entremêlées avec de nombreuses consultations du Comité de pilotage et de la filière. La première partie consistait à effectuer un portrait de la production ovine en Amérique du Nord. Ensuite, un portrait des modèles de production d'agneaux actuellement au Québec (présentation des résultats détaillée dans la parution de l'*Ovin Québec* printemps 2021) a

été effectué et analysé selon des modèles de calculs comparatifs. Postérieurement, deux groupes de discussion (un premier avec les intervenants du secteur et un deuxième avec des éleveurs du secteur ayant différents modèles de production) ont été menés afin d'alimenter les recommandations et constats du projet. Finalement, un rapport final a été rédigé et présenté à l'entière de la filière ovine.

### **PORTRAIT DE LA PRODUCTION OVINE EN AMÉRIQUE DU NORD**

La revue de littérature portant sur les modèles de production en Amérique du Nord a permis de mettre en lumière les particularités des modèles de production ovins

dominants dans les différentes régions de l'Amérique du Nord à l'étude incluant le Québec. Veuillez noter ici que l'exercice n'est pas de distinguer un modèle meilleur ou moins bon qu'un autre parmi les différentes régions, mais plutôt de présenter un portrait général des éléments rattachés au modèle de production dominant de chacune des sous-régions de l'Amérique du Nord qui sont à l'étude. Voici quelques définitions à quoi se réfèrent certains termes dans l'étude.

## QUÉBEC

Le Québec comporte un bon bassin de producteurs principalement localisés dans les régions du Bas-Saint-Laurent et de la Montérégie. Le modèle de production prédominant de la province est celui de producteurs Naisseurs-finisseurs. C'est-à-dire, que la majorité des producteurs élèvent, dans des bâtiments fermés, des agneaux de la naissance jusqu'au poids de marché désiré pour les vendre aux acheteurs. Le climat québécois est plus froid que celui de la moyenne des autres régions étudiées en Amérique du Nord, avec des zones de rusticité des plantes variant de 3a à 5b pour les régions de production ovine. L'accessibilité des terres au Québec n'est pas chose simple, la valeur des terres étant élevée (15 000\$/ha) et il n'y a pas d'accès aux terres de la couronne. En ce qui concerne les bâtiments d'élevage, la facture est plus salée au Québec qu'ailleurs avec une valeur foncière moyennant 305 594 \$/529brebis en 2016 selon le CECPA, en raison d'une régie de troupeau principalement intensive. Le coût de production par brebis au Québec est le plus élevé parmi ceux de toutes les régions observées avec un coût total de 635 \$/brebis en 2019 incluant la rémunération des exploitants, et de 445 \$/brebis sans la rémunération des exploitants pour la même année. Cependant, les revenus bruts par brebis sont aussi plus élevés. Le Québec est une région avec des réglementations ministé-

rielles plus rigoureuses qu'ailleurs au Canada en matière de gestion des matières résiduelles fertilisantes et de l'identification/traçabilité des animaux. De nombreux programmes d'aide et de soutien sont disponibles pour les producteurs ovins de la province, notamment celui de la stabilisation des revenus (ASRA). Le Québec est une région dynamique en ce qui concerne les programmes d'appui à la relève et les formations offertes aux aspirants producteurs/intervenants du secteur ovin. De plus, le soutien en matière de transfert des compétences et de formations est aussi disponible pour les producteurs et intervenants déjà établis.

## ONTARIO

L'Ontario est la province qui possède le plus grand bassin de producteurs ovins au Canada, lesquels sont principalement situés dans les régions les plus chaudes du *Southern*, *Western* et *Central* Ontario. Deux modèles de production prédominent en Ontario. Dans un 1er temps, celui de naisseurs-finisseurs partiellement intensifs. C'est-à-dire des producteurs qui élèvent leurs agneaux de la naissance jusqu'à l'abattage dans des bâtiments fermés avec du pâturage saisonnier et qui utilisent principalement la technique du CIDRs pour la reproduction artificielle. Dans un 2<sup>e</sup> temps, le modèle de naisseurs

extensifs ou finisseurs intensifs qui divise la croissance des agneaux en deux. D'un côté, des naisseurs font naître les agneaux généralement sans méthode de reproduction (reproduction saisonnière) et les élèvent de manière extensive jusqu'au sevrage et de l'autre côté, des parcs d'engraissement s'occupent de la finition de la croissance de l'animal de manière intensive. L'accessibilité des terres n'est pas chose simple en Ontario, avec une valeur moyenne des terres de 28 054 \$/ha et un faible accès aux terres de la couronne. Les producteurs ovins ontariens ont aussi une série de règlements à respecter et des programmes de soutien, notamment, le programme de type stabilisation de gestion des risques (RMP). En ce qui concerne la relève dans le secteur ovin en Ontario, celle-ci n'a accès à presque aucun programme de soutien, mais peut avoir accès à différentes formations.

## LES PRAIRIES CANADIENNES

Lorsque nous rassemblons les statistiques des trois provinces canadiennes représentant les Prairies (Alberta, Saskatchewan et Manitoba), nous obtenons le plus grand inventaire d'ovins au pays. Le modèle de production prédominant dans cette région de l'Ouest est celui des naisseurs extensifs vendant à des finisseurs intensifs.



C'est-à-dire que la production est généralement séparée en deux stades de production. Le premier stade est constitué de producteurs naisseurs qui élèvent des agneaux jusqu'au sevrage, principalement au pâturage. Le deuxième stade est composé de parcs d'engraissement qui achètent les agneaux sevrés pour les engraisser jusqu'au poids d'abattage désiré. Le prix des terres agricoles moyen dans les Prairies est relativement plus faible qu'ailleurs au pays, soit 5 145 \$/ha. De plus, des superficies non négligeables de terres de la couronne sont louées pour fins de pâturage à un taux moyen modique de 5,33 \$/AUM (par 5 ovins). La température moyenne dans les Prairies est relativement similaire à celle que l'on retrouve dans le Bas-Saint-Laurent, avec une zone de rusticité moyenne des plantes variant entre 3a et 4b. Le bassin où l'on retrouve le plus de producteurs ovins se situe dans les régions les plus chaudes de chaque province des Prairies. Les bâtiments tels que nous les connaissons pour la production ovine au Québec sont quasiment absents des Prairies. Nous retrouvons plutôt des bâtiments à faibles coûts de construction et d'entretien de type dôme, utilisés principalement pour les agnelages. Les Prairies possèdent leur propre lot de réglementations ministérielles et de programmes de soutien. Cependant, nous ne retrouvons pas de programmes de stabilisation dans cette région. Il est intéressant d'observer que la main-d'œuvre totale par brebis pour la production sans méthode de reproduction (reproduction saisonnière) nécessite 4,5 h/brebis/an avec une prolificité de 1,16 agneau/brebis, comparativement à 8,6 h/brebis/an au Québec, avec une prolificité de 1,52 agneau/brebis. Enfin, notons que la relève dans le secteur ovin des Prairies bénéficie des programmes de soutien et de formations spécifiques.

## LES ÉTATS-UNIS

Les États-Unis ont un bassin de producteurs ovins nettement plus important qu'au Canada, en raison de leur importance démographique. Leur modèle de production prédominant en ce qui concerne le volume de production est similaire à ce que nous pouvons retrouver dans l'Ouest canadien, c'est-à-dire des naisseurs extensifs et des finisseurs intensifs. Le producteur-naisseur typique n'utilise aucun mode de reproduction et élève les agneaux de la naissance jusqu'au sevrage dans un environnement de pâturage. Le producteur finisseur typique achète des agneaux sevrés des producteurs-naisseurs, d'encans ou des revendeurs pour les engraisser en parcs jusqu'à un poids d'abattage. Le prix des terres agricoles moyen aux États-Unis est relativement élevé (9 400 USD/ha). Cependant, l'accès aux terres de la couronne pour les producteurs de l'ouest des États-Unis est nettement un avantage. Le climat américain est aussi plus avantageux, avec des saisons de croissance plus étendues pour les fourrages et un climat plus clément pour les animaux. Peu ou pas de bâtiments sont présents dans la production ovine aux États-Unis. En étant à l'extérieur, les producteurs-naisseurs n'ont généralement besoin que d'un abri de fortune pour les agnelages. Le coût des bâtiments amorti par tête d'ovin est très faible. De nombreuses réglementations sur la gestion des résidus fertilisants sont présentes parmi les différents États et plusieurs programmes couvrant

le pays sont disponibles pour les producteurs ovins. Cependant, aucun programme de stabilisation n'est disponible. Le coût de production total moyen américain est relativement bas pour l'ovin, avec 157 USD/brebis. Des programmes et de nombreuses formations sont disponibles pour soutenir la relève du secteur ovin.

## SONDAGE AUX PRODUCTEURS : PORTRAIT ET ANALYSES DES MODÈLES DE PRODUCTION AU QUÉBEC

Cette section présente la méthodologie et les résultats de la consultation des producteurs qui s'est faite via un sondage électronique. Le sondage a été lancé à tous les producteurs d'ovins du Québec au mois de novembre 2020.

Au total, 133 producteurs d'ovins provenant de 12 régions administratives ont participé à la consultation, dont 85 ayant répondu à l'entièreté des questions. Ces 85 répondants représentent environ 20 % des producteurs d'ovins enregistrés à l'ASRA au Québec, ce qui permet d'évaluer sommairement une marge d'erreur d'environ +/- 10 %. Nous avons été heureux d'avoir un échantillon de répondants représentatif de la population d'éleveurs sauf pour une sur-représentation des éleveurs avec un revenu brut annuel de moins de 50 000 \$/an que nous avons retiré aux fins des analyses comparatives. Dans cette section d'analyse, le schéma de production représentait un élément important de comparaison :

Schéma	Description
<b>Commercial</b>	Production d'agneaux pour vente de sujets pour la viande.
<b>Race pure</b>	Production d'ovins pour vente de sujets reproducteurs pour la génétique.
<b>Hybrideur</b>	Production d'ovins avec sélection de croisement artificiel pour vente de sujets pour la génétique.

\*un producteur peut effectuer plus de 1 palier du schéma au sein de son entreprise

**Mise en garde :** Le fait que les répondants étaient des volontaires a pu introduire des biais. Il faut donc faire preuve de prudence dans l'utilisation et dans l'interprétation des résultats.

Les constats suivants sont ressortis des analyses du sondage des producteurs :

- ✓ La forte majorité des répondants sont des producteurs commerciaux
- ✓ La majorité des répondants suivent un programme photopériodique annuel suivi par une bonne représentation de répondants n'ayant aucune méthode de reproduction
- ✓ Les producteurs commerciaux semblent préconiser la photopériode annuelle comme méthode de reproduction
- ✓ Les producteurs effectuant du pâturage sont proportionnellement plus nombreux chez ceux n'ayant aucune méthode de reproduction
- ✓ On note moins de pâturage chez les nouveaux producteurs
- ✓ Le nombre de brebis en production est plus élevé en moyenne chez les producteurs effectuant les 3 paliers du schéma de production
- ✓ Les races Dorset/Romanov femelles sont populaires chez les producteurs commerciaux
- ✓ La race Romanov femelle est principalement utilisée par les producteurs qui ont des revenus bruts plus élevés
- ✓ Les races mâles Suffolk et Hampshire sont principalement utilisées par les producteurs commerciaux
- ✓ Le programme photopériodique à l'année semble avoir de bons résultats au niveau de la santé des troupeaux

## GROUPES DE DISCUSSION

Cette section présente la démarche et les résultats recueillis des groupes de discussion ayant comme objectif de recueillir le pouls de la filière concernant l'enjeu des modèles de production ovins afin d'éclairer les constats et résultats de cette étude. Deux groupes de discussion d'une durée de deux heures chacun ont eu lieu respectivement le 16 et le 30

novembre 2021, le premier avec des intervenants du secteur ovin et le deuxième avec des producteurs du secteur ovin. Les groupes de discussion ont échangé sur les différents volets des modèles de production ovine, partagé les bons coups des modèles vécus ou observés et discutés des perspectives face aux différents enjeux liés à la production ovine au Québec.

### **Groupe de discussion 1 : Intervenants ovins (5 intervenants)**

#### **Principaux éléments qui sont ressortis**

- Le modèle de production est un prisme multifactoriel englobant des facteurs telles les races, la régie d'alimentation, la reproduction, la pyramide de production, les bâtiments, etc.
- Il n'y a pas de modèle de production porteur unique. Chaque réalité de production aura un modèle de production propre optimal à sa situation particulière.
- Les facteurs dominants du modèle de production au Québec sont, entre autres; l'ASRA et le nombre de kg vendus, un modèle intensif efficace (plus intensif qu'ailleurs), mise en marché à deux vitesses.
- Forces : spécialisation des entreprises dans le cadre de la pyramide de production suivante : Race pure, hybrideur, commercial, et un mélange de deux ou des 3.
- Faiblesses : le financement, la génétique en raison de l'ASRA sur les kg, manque d'éleveurs, investissements d départ.
- Viser le modèle adapté à sa situation et surtout à son maillon de la pyramide de production.
- Assurer une bonne disponibilité et qualité des agnelles pour le démarrage et le remplacement.
- Taille de troupeau en fonction des terres de l'entreprise pour supporter le coût d'alimentation.
- Miser sur le soutien technique, en santé et économique aux producteurs et solutionner le manque de main d'œuvre.

### **Groupe de discussion 2 : Producteurs ovins (4 producteurs de différents paliers de la pyramide de production)**

#### **Principaux éléments qui sont ressortis**

- Le modèle de production représente différents éléments de production (ex.: pyramide, régie d'alimentation, rythme d'agnelage, etc.), mais aussi, les objectifs personnels des éleveurs et ceux de la filière.
- Au Québec le modèle de production est influencé par le climat (bâtiments d'hivernation et photopériode), par l'ASRA, l'historique de production dans la province et le fait qu'il n'y a pas de contingent dans ce secteur de production.
- Forces: Mise en marché en commun et le financement de la FADQ.
- Faiblesses: Manque d'expertise conseil et vétérinaires, changement de l'ASRA, manque de mentalité entrepreneuriale, les bâtiments reconvertis.
- La rentabilité dépend principalement de l'optimalité du modèle de production et de la capacité de gestion du producteur.
- Il n'y a pas de modèles de production parfaits, c'est vraiment du cas par cas.
- Les investissements au démarrage et le degré de rentabilité de la production sont des freins importants au démarrage.

## CONSTATS

- ✓ Il est difficile de définir un modèle de production porteur unique. Une multipluralité de facteurs fait en sorte que chaque entreprise en production ovine aura un modèle de produire plus adapté à sa propre réalité.
- ✓ Chaque modèle est différent. En adaptant son modèle à sa situation singulière, il est possible de maximiser les facteurs menant à une rentabilité.
- ✓ Le modèle de production au Québec est particulier. Il est plus intensif qu'ailleurs et demande des coûts supplémentaires en bâtiments. Il y a plus de robotisation et d'équipements présents dans la production ovine au Québec qu'ailleurs en Amérique du Nord. La photopériode est le mode de reproduction le plus répandu au Québec. Un modèle de mise en marché à deux vitesses est en place au Québec.
- ✓ Le modèle de l'ASRA a amené une restructuration du modèle de production au Québec lors de son transfert de base du nombre de brebis vers le nombre d'agneaux et les kilogrammes vendus. Cette modification de l'ASRA a apporté une restructuration du secteur vers des techniques de production plus efficaces, une précision des races et la création d'une pyramide d'élevage.
- ✓ Il y a un manque d'éleveurs dans l'ensemble de la province pour répondre à la demande québécoise en viande ovine.
- ✓ Le coût des investissements au démarrage est très élevé pour les producteurs qui se lancent



dans la production ovine.

- ✓ Chacun des modèles de la pyramide de production a des conditions spécifiques à atteindre qui favorisent leur rentabilité.

## RECOMMANDATIONS

- ✓ Dynamiser une filière ovine soudée qui travaille de concert dans l'objectif d'une vitalité du secteur.
- ✓ Canaux de communication ouverts et réguliers
- ✓ Coopération entre les producteurs, intervenants et les autres maillons de la chaîne de valeur.
- ✓ Favoriser des maillages et des tests naturels entre les producteurs et transformateurs afin d'ajuster les modèles de production pour répondre aux besoins du marché.
- ✓ Favoriser une bonne accessibilité aux entreprises ovines à de la main-d'œuvre qualifiée.
- ✓ Favoriser une bonne formation des entrepreneurs agricoles fu-

turs producteurs ovins en phase avec les conditions rattachées au modèle de production qui leur est propre.

- ✓ Explorer et mettre en œuvre des solutions pouvant favoriser une production provinciale de qualité et pour assurer un volume intéressant disponible pour un démarrage d'entreprise ovine. Exemple: une pépinière d'agnelles de qualité à l'échelle du Québec.
- ✓ Favoriser une taille du troupeau correspondant à la taille des terres possédées ou louées par l'entreprise afin de s'assurer qu'elles peuvent produire assez de nourriture pour supporter le troupeau. Cette technique permet de minimiser les coûts d'alimentation.
- ✓ Offrir un soutien technique adéquat aidant aux entreprises ovines dans leur modèle de production respectif. ■

*Ce projet a été financé par l'entremise du Programme de développement sectoriel, en vertu du Partenariat canadien pour l'agriculture, entente conclue entre les gouvernements du Canada et du Québec.*

== PARTENARIAT  
== CANADIEN pour  
== L'AGRICULTURE

Canada Québec



Jessie Audet  
Emmanuel Moreau  
529 route 116 ouest  
St-Agapit, Qc, G0S 1Z0

Vente d'agnelles  
Romanov

Troupeau statut  
Diamant  
maedi visna

Suivi Génovis

418-888-3670 / 581-398-4037



**Bergerie de l'Estrie**  
✦ Romanov ✦

Andrée Houle  
559, rue des Muguets  
Coaticook, QC J1A 3A9

*Éleveur Romanov*

-Race prolifique, maternelle et désaisonnée  
-Troupeau génotypé -Suivi GenOvis  
-Statut Diamant Maedi-visna  
-Vente de femelles et béliers reproducteurs  
-Vente de femelles F1 Dorset / Romanov

Tél. : 819 849-3221

Cell. : 819 578-3221

froux1@videotron.ca

Bergerie située au 529, rue Davis, Coaticook, QC J1A 2S5  
www.bergeriedelestrie.com

Bergerie  
Vert-laine



**F1 Dorset-Romanov**



Antoine et Gaston Lieutenant 193, 7e rang Ouest  
Cell. : 1-819-578-6330 Stoke, Québec  
bergerievertlaine@hotmail.ca JoB 3Go

## Béliers DORSET RR

**Troupeau exempt de meadi visna :  
statut OR**

- ✓ Très bons indices MAT et MAT-HP
- ✓ Rustiques, massifs, désaisonnés  
et faciles d'entretien

**Agnelles de reproduction disponibles**

**Ferme Beausoleil enr. Michel Viens**  
210 Rg 4 Est, St-Joseph-de-Kamouraska Qc. G0L 3P0  
418 493-2310 | beausoleil7@sympatico.ca

## BLACKIES SUFFOLKS

Pure Race Enregistrée style « British »  
Tout nos béliers et agnelles sont RR  
avec d'excellente carcasse et indice de gain  
Notre troupeau est 100 % « négatif » au Maedi visna  
Situé au NB à 2,5 h de Rivière-du-Loup



Cécile & James Blackie : 506 392-6263  
lamb4ewe@nbnet.nb.ca

[www.blackies.ca](http://www.blackies.ca)



Vous désirez annoncer votre entreprise  
dans Ovin Québec...  
pour plus d'information, visitez-le :

[ovinquébec.com/fr/publications/  
kit\\_media\\_pour\\_annonceurs.php](http://ovinquébec.com/fr/publications/knit_media_pour_annonceurs.php)




# DONNEZ À VOS AGNEAUX L'ÉNERGIE DONT ILS ONT BESOIN, DÈS LE DÉBUT<sup>MC</sup>

Une gestion efficace du colostrum permettra à vos agneaux de partir du bon pied dans la vie.

Lorsque la qualité ou la quantité de colostrum fait défaut, LambGro KidGro Colostrum<sup>MC</sup> est là pour aider, offrant une triple protection contre l'hypothermie, les maladies et une faible immunité.

Communiquez avec nous aujourd'hui pour savoir en quoi nos produits vont au-delà du lait de remplacement.



GroberNutrition.com | 1 800 265-7863 |   



**TOUS LES DÉTAILS  
À VENIR!**



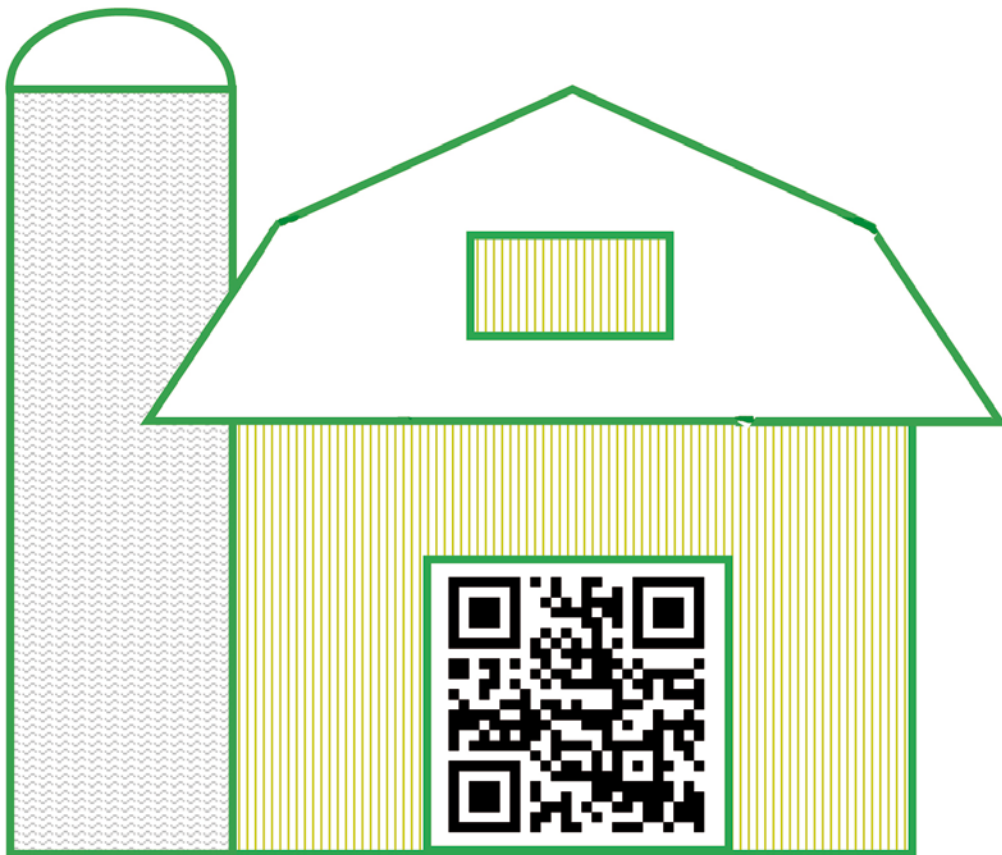
**ON DÉBUTE BIEN  
L'ANNÉE AVEC...**

**UNE SÉRIE DE CONFÉRENCES À VENIR POUR 2023 AVEC  
VOS VÉTÉRINAIRES PRATICIENS DU QUÉBEC!**

- INTRODUCTION À LA SANTÉ OVINE
- GESTION DE LA PÉRIODE ENTOURANT L'AGNELAGE
- ZONOSSES, PRÉVENTIONS ET TRAITEMENTS
- SURVIE DES AGNEAUX ET LES MALADIES
- GESTION DE LA REPRODUCTION ET PROBLÈMES LIÉS
- AUTRES MALADIES DES ADULTES ET SYNDROME DE LA BREBIS MAIGRE
- MÉTHODES DE DIAGNOSTIC, PRÉVENTION ET TRAITEMENTS
- CONTRÔLE DES PARASITES ET GESTION INTÉGRÉE DU PARASITISME
- SANTÉ DU PIS ET LA MAMMITE

**2023**

Sortez vos profits de votre  
bergerie !



Laissez pas vos moutons les bouffer